



OBSERVATOIRE MIEL, GELÉE ROYALE, ET AUTRES PRODUITS DE LA RUCHE 2025

AGREX CONSULTING

Benoit BECHET, Claire BECHET, Romain BOQUILLET, Margot CARACCILO, Blandine GREMONT

14 rue des Tournelles, 51100 REIMS

Tél. : 03 26 24 85 06

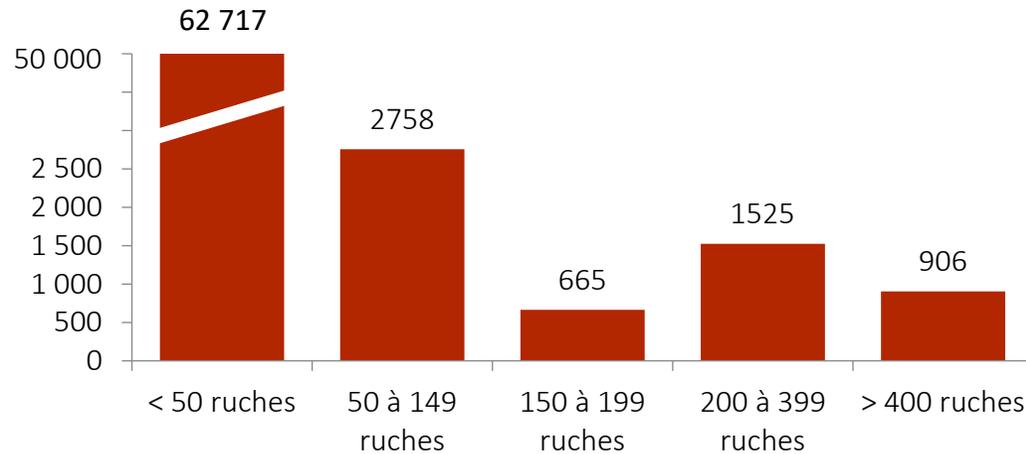
Mail : bbechet@agrexconsulting.fr

Sommaire

1. Méthodologie et objectifs de l'étude
2. Contexte de la campagne 2024
3. Les caractéristiques des exploitations apicoles
4. La production nationale de miel
5. Le conditionnement et la commercialisation
6. L'apiculture biologique
7. La production de gelée royale
8. La production de pollen et de propolis
9. Les activités de diversification
10. Focus « Difficultés de commercialisation en 2023 »

Nombre d'apiculteurs

Nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL au 31/12/2024



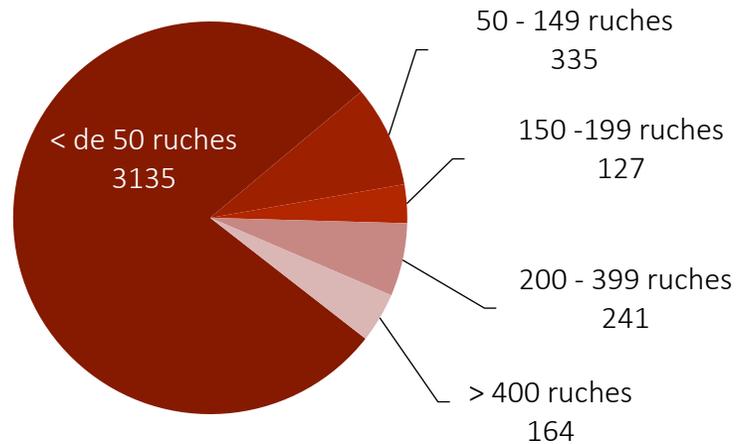
Nombre d'apiculteurs déclarés auprès de la DGAL

Nombre d'apiculteurs	31/12/2019	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Total	62 445	62 744	63 415	68 571
Dont plus de 50 ruches	4 922 (7,9 %)	5 620 (9,0 %)	5 662 (8,9 %)	5 854 (8,5 %)

- Le nombre d'apiculteurs déclarés auprès de la DGAL est de 68 571, soit une augmentation de 8,1 % par rapport à 2023.
- Le nombre d'apiculteurs de moins de 50 ruches a augmenté de 8,6 % entre 2023 et 2024. Ils sont désormais 62 717 en France, soit 4 964 apiculteurs en plus. Cette forte augmentation est davantage liée à une campagne de communication de la DGAL auprès des apiculteurs sur leurs obligations de déclaration, qu'à une réelle augmentation du nombre d'apiculteurs.
- Le nombre d'apiculteurs de plus de 50 ruches progresse également, ils sont désormais 5 854 apiculteurs déclarés.

Échantillonnage 2024

Répondants
par taille d'exploitation en 2024
(4002 répondants)



Représentativité de l'enquête en 2024

Nombre de ruches	Nombre de répondants / nombre d'apiculteurs déclarés en 2024	Répartition volume 2024 des répondants
Moins de 50 ruches	5,0 %	8,6%
50 à 149 ruches	12,1 %	10,0%
150 à 199 ruches	19,1 %	8,4%
200 à 399 ruches	15,8 %	23,5%
Plus de 400 ruches	18,1 %	49,5%
Total	5,8 %	100,0%
Dont > de 50 ruches	14,8 %	91,4%

Note : 68 571 déclarants, 60 000 enquêtés par mail, 1 200 appels téléphoniques, 4002 réponses

- Représentativité de l'enquête 2025 (production 2024) :
 - ✓ 14,2 % des volumes de miel produit,
 - ✓ 18,1 % des volumes de miel biologique produit.
- Les apiculteurs ayant plus de 50 ruches concentrent 76 % des volumes de miel produits.
- 64 apiculteurs produisant de la gelée royale ont répondu à l'enquête.

Nombre de répondants à l'enquête

	Nombre de répondants
Pollen	186
Propolis	201
Gelée royale	64

A collection of glass jars containing various types of honey and beekeeping tools on a wooden surface. The jars vary in size and shape, some containing light-colored honey, others darker, and one with a thick white foam on top. A wooden honey dipper with three dark bands is resting on the rim of a central jar. The background is a rustic wooden table.

CONTEXTE DE LA CAMPAGNE 2024

Tendances de la production de miel

Une récolte 2024 très en retrait

- La campagne 2024 a été marquée par **un printemps très pluvieux**, froid et venteux ayant lessivé le nectar et empêché ainsi les abeilles de butiner. La miellée de printemps a été quasiment absente pour la plupart des régions. La saison n'a débuté véritablement que mi-juillet.
- Une **baisse de la production** est à noter dans presque toutes les régions, mais les récoltes se révèlent hétérogènes par région voire par département.
- Plusieurs régions/départements ont dû déclarer une calamité à la suite d'une production nulle voire presque inexistante.
- Les **volumes produits par miellée sont très hétérogènes** :
 - ✓ Les **miellées de tournesol s'en sortent plutôt mieux** que le colza, et le tournesol s'est positionné comme la première miellée dans de nombreuses régions y compris au nord de la France, détrônant le colza.
 - ✓ Globalement la production de miel d'acacia a été très faible. Mais les résultats sont variables d'une région à l'autre. On note de bons résultats dans les Landes, et en Bourgogne Franche Comté.
 - ✓ Même si la récolte de **miel de lavande est en baisse** avec des rendements faibles en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, la lavande se positionne comme la 2^{ème} miellée. Les résultats semblent avoir été bons en Centre-Val-de-Loire, et la production s'étend sur le territoire.
 - ✓ La miellée de **châtaignier se révèle très inégale**, avec de mauvais résultats en Bretagne, et des rendements stables en Corse (mais qui restent bas). Globalement, la miellée de châtaignier progresse par rapport aux autres.
 - ✓ Les miellées de montagne et de ronce ont été plus productives.

Les enjeux de l'année 2024

Crise du vrac
Déclassement miel bio
Nectar lessivé
Rendements en baisse
Printemps pluvieux
Difficultés de vente
Miels étrangers
Sécheresse

Les organismes professionnels interrogés ont évoqué différents enjeux de la filière apicole / la récolte :

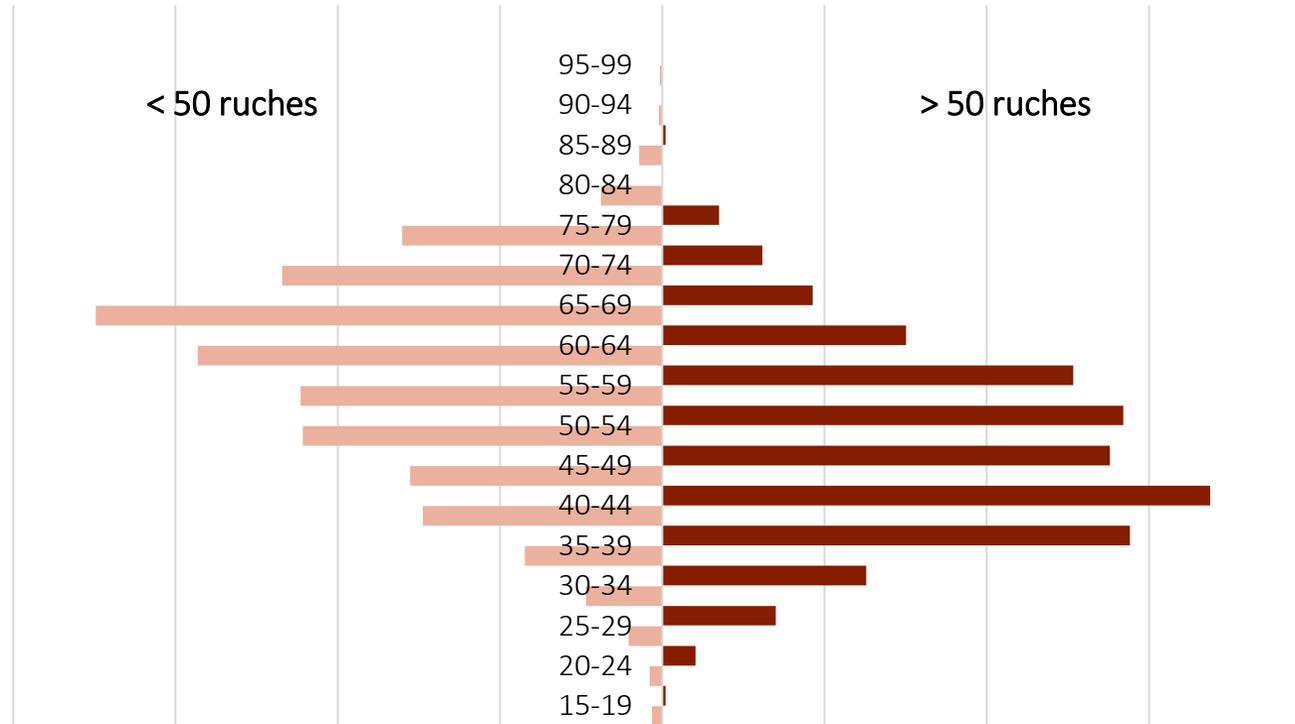
- Des **conditions climatiques difficiles** : pluies importantes, printemps long, qui ont pu retarder le début de saison ou raccourcir des miellées et compliquer la récolte.
- Les **difficultés de commercialisation** du miel sur le marché national, dans un contexte de concurrence portée par les miels d'importation. De nombreux apiculteurs se sont reportés sur la vente directe en 2023, pour pallier les difficultés sur le vrac, ce qui a généré un surplus d'offre en vente directe, et tiré les prix vers le bas. Les difficultés en bio se poursuivent.
- Les **enjeux sanitaires** restent d'actualité même si la pression a pu être moins forte que les années précédentes.
- Une **certaine nécessité de diversification** pour pallier les difficultés de commercialisation.

A beekeeper wearing a white protective suit and a hood is kneeling in a grassy field, working with several wooden beehives. The hives are arranged in a row, and the beekeeper is focused on one of them. The background shows a lush green field with trees in the distance. The text "CARACTÉRISTIQUES DES STRUCTURES APICOLES" is overlaid on the image in a white box with a thin black border.

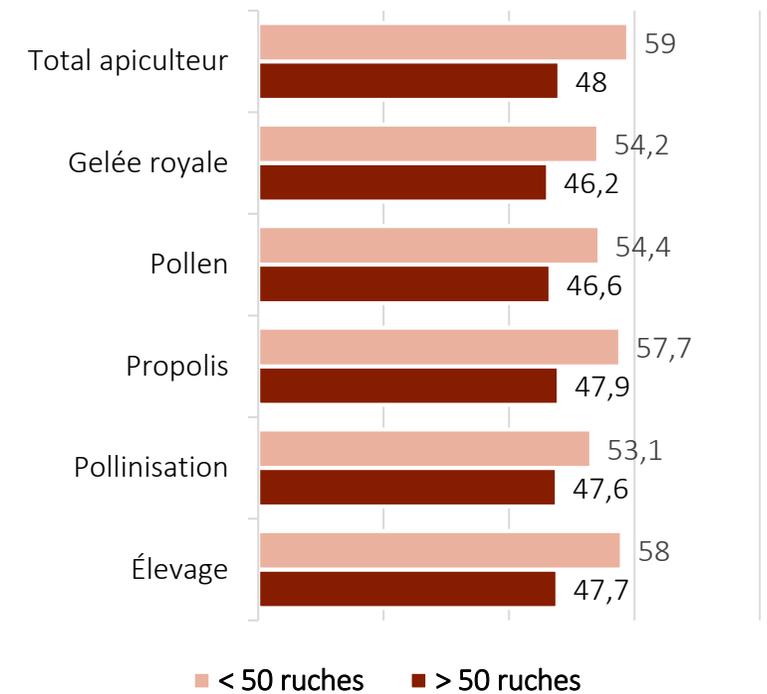
CARACTÉRISTIQUES DES STRUCTURES APICOLES

Âge des apiculteurs

Répartition des apiculteurs par tranche d'âge



Âge moyen par type d'activité (années)



- La tranche d'âge 65-69 ans est la plus représentée (17,5%) pour les apiculteurs de moins de 50 ruches. Les apiculteurs de plus de 50 ruches quant à eux sont plus jeunes, la tranche 40-44 ans est davantage représentée (16,9%).
- L'âge moyen des apiculteurs de moins de 50 ruches est donc plus élevé (59 ans), l'apiculture est pratiquée par de nombreux apiculteurs amateurs une fois à la retraite.
- Chez les apiculteurs de plus de 50 ruches, les producteurs de gelée royale sont plus jeunes que la moyenne des apiculteurs (46,2 ans), c'est également le cas des producteurs de pollen (46,6 ans). Les apiculteurs produisant de la propolis, ou ayant une activité de pollinisation ou d'élevage ont un âge similaire à la moyenne des apiculteurs.



LA PRODUCTION NATIONALE DE MIEL

Taux de mise en production

Part des ruches en hivernage mises en production au printemps (pour la production de miel)

	Taux de mise en production en 2023 (%)	Taux de mise en production en 2024 (%)
Moins de 50 ruches	76,8 %	79,2 %
50 à 149 ruches	72,4 %	76,1 %
150 à 199 ruches	72,3 %	75,8 %
200 à 399 ruches	71,7 %	72,4 %
Plus de 400 ruches	71,5 %	76,8 %
Ensemble des apiculteurs	72,3 %	76,4 %

Le **taux de mise en production après hivernage** prend en compte:

- La mortalité des ruches pendant l'hiver ;
- Les colonies qui sont estimées « perdues » par les apiculteurs et qui ne sont donc pas mises en production dès le début du printemps.

Le taux de remise en production au printemps 2024 est de 76,4 %, soit 4 points de plus qu'en 2023.

Le taux de mise en production varie selon la taille des exploitations : les apiculteurs de moins de 50 ruches affichent des taux de remise en production plus élevés. Alors que les exploitations de + de 50 ruches ont des taux de remise en production de l'ordre de 72 à 76 %.

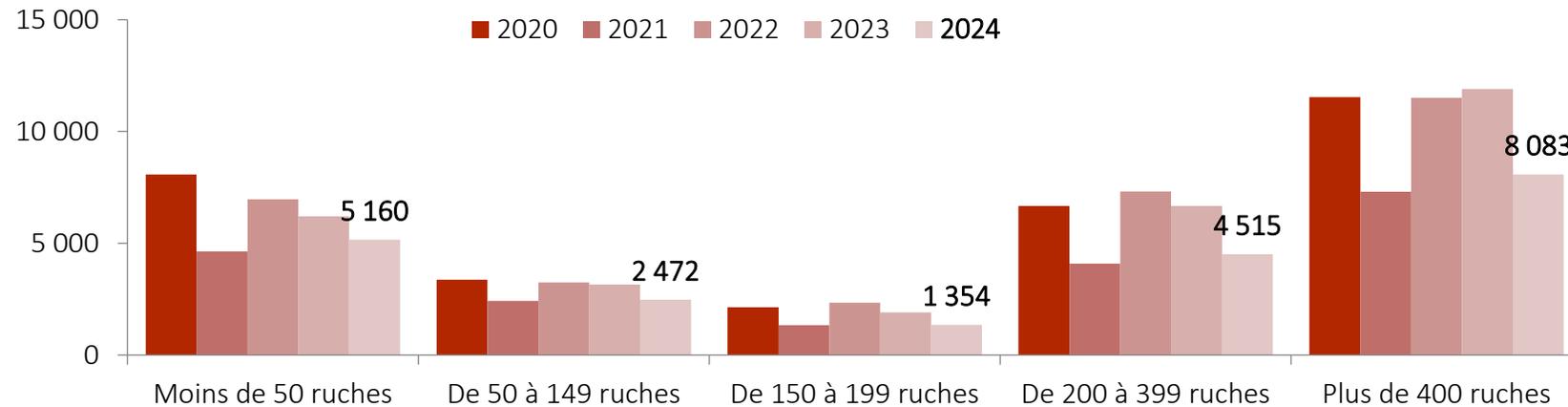
Les apiculteurs amateurs sont parfois moins regardant sur l'état des colonies et remettent en production des colonies que les professionnels auraient considérées comme trop faibles.

Production de miel au niveau national

Production de miel en France (tonnes)

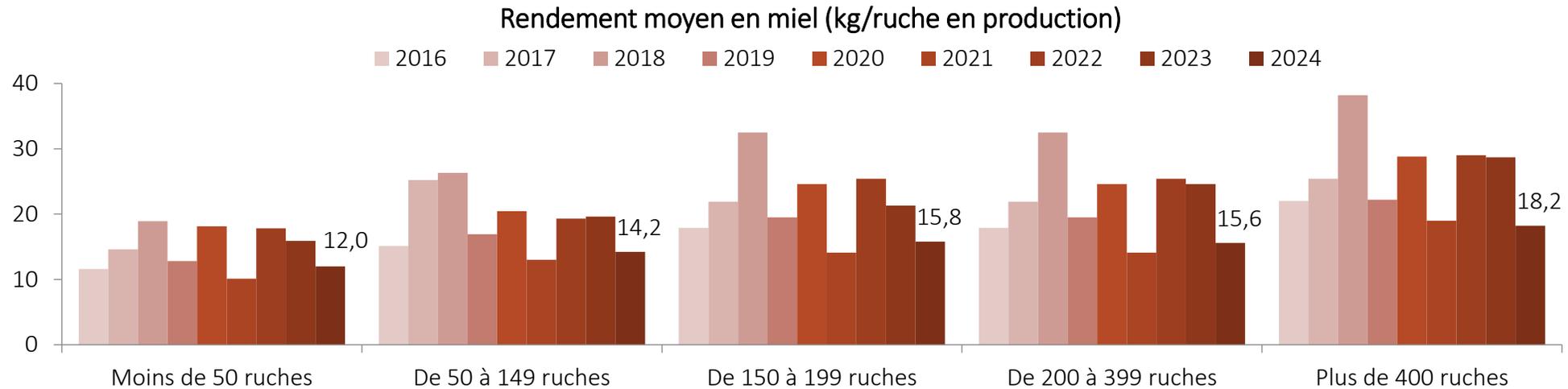
Tonnes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total	24 224	16 099	19 788	27 737	21 637	31 791	19 802	31 387	29 857	21 585
> 50 ruches	18 168 (75 %)	12 134 (75,4 %)	15 521 (78,4 %)	21 361 (77,0 %)	16 547 (76,5 %)	23 716 (74,6 %)	15 169 (76,6 %)	24 424 (77,8 %)	23 647 (79,2 %)	16 425 (76,1 %)

Production de miel par catégories (tonnes)



- La production en miel de 2024 s'élève à 21 585 tonnes, soit un niveau largement inférieur à 2023 (- 28 %). Ce niveau de production est proche des résultats constatés en 2019 et 2021, alors que dans l'intervalle, la filière a connu des niveaux de production de plus de 30 000 tonnes.
- Les apiculteurs de plus de 50 ruches concentrent 76 % des volumes produits et 58 % sont produits par les apiculteurs de plus de 200 ruches.

Rendement en miel par ruche



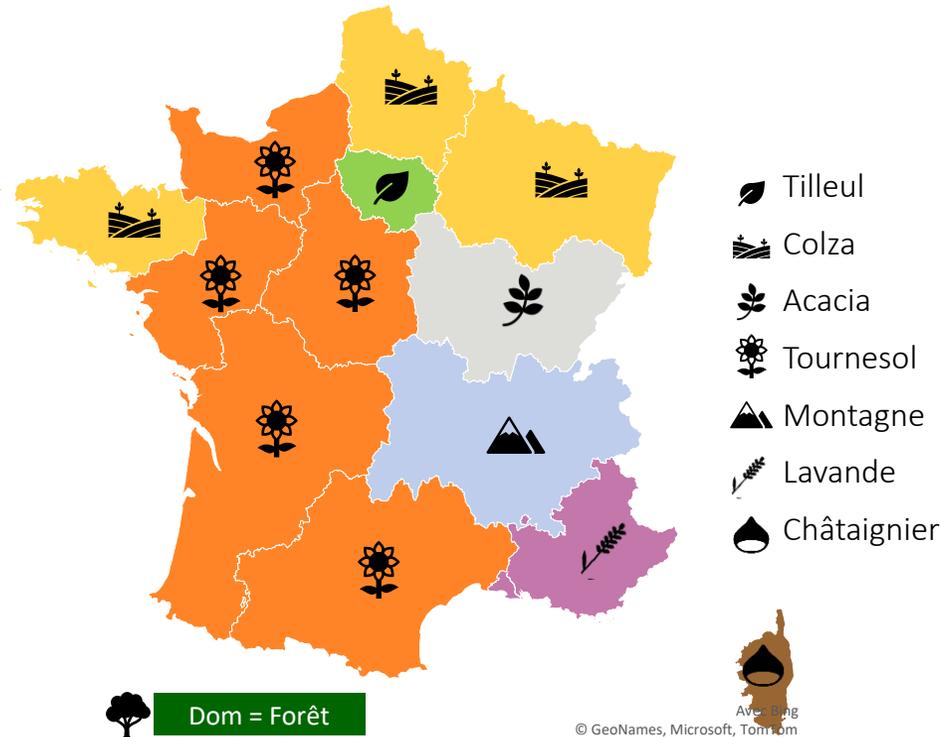
Rendement (kg/ruche en production)

Rendement (kg/ruche en prod.)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total	16,2	26,3	16,5	21,1	28,7	17,8	23,2	14,0	23,5	22,5	15,2
+ de 50 ruches	17,4	30,6	19,4	24,0	32,6	22,2	25,7	15,8	25,8	25,3	16,6

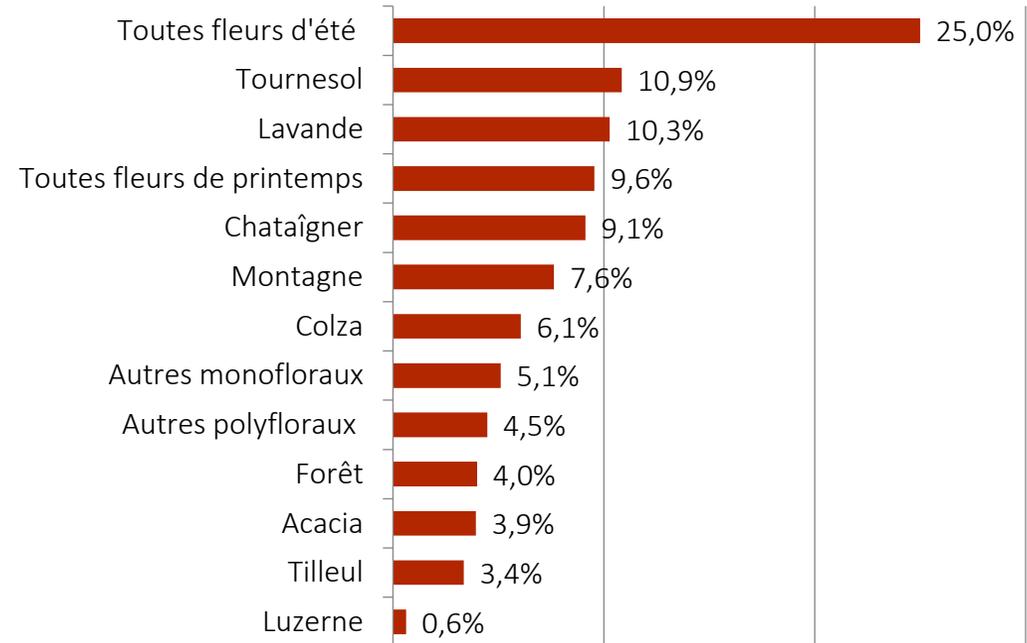
- Le rendement moyen pour 2024 atteint 15,2 kg par ruche en production, contre 22,5 kg en 2023. Cette forte baisse de rendement (-32 %) explique la chute de production, malgré un taux de mise en production après hiver un peu plus élevé que l’an dernier, et une évolution favorable du nombre de ruches sur le territoire. Le rendement moyen est l’un des plus bas constaté sur les 10 dernières années, seule la campagne 2021 avait été moins bonne.
- Néanmoins, on note comme tous les ans un différentiel de rendement entre les différents profils d’apiculteurs : les exploitations de moins de 50 ruches affichent un rendement de seulement 12 kg/ruche, contre 18,2 kg pour les plus de 400 ruches.
- Les rendements restent cependant très variables d’un apiculteur à l’autre, et d’une région à l’autre.

Production par miellée – toutes régions

Première miellée par région en 2024
(hors polyfloraux et toutes fleurs)



Production nationale par miellée
(21 585 tonnes)



- Le tournesol est la miellée la plus produite en France en 2024 (10,9 % des volumes). Compte tenu des mauvais résultats en colza, il se positionne exceptionnellement comme la première miellée en Normandie, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La lavande se positionne comme la 2^{ème} miellée (10,3 %), et a mieux résisté que les autres. C'est la première miellée en PACA, mais la culture a tendance à s'étendre sur tout le territoire. Le châtaignier obtient également de bons résultats (en Corse). L'acacia est en recul (3,9%) cette année, mais obtient de bons résultats en Bourgogne Franche Comté. Les miellées de printemps ont été très mauvaises (9,6 % de toutes fleurs printemps, contre 25 % de toutes fleurs été).

Production en transhumance 2024

Production en transhumance en 2024

	% d'apiculteurs produisant en transhumance	% de la production en transhumance sur la production totale (%)	Dont transhumance de 50 à 100 km (%)	Dont transhumance à plus de 100 km (%)
< 50 ruches	4,1 %	4,4 %	74,4 %	25,6 %
Entre 50 et 149 ruches	28,7 %	15,0 %	71,7 %	28,3 %
Entre 150 et 199 ruches	46,9 %	23,0 %	59,2 %	40,8 %
Entre 200 et 399 ruches	49,8 %	26,0 %	66,2 %	33,8 %
Plus de 400 ruches	64,2 %	41,7 %	40,3 %	57,0 %
Ensemble	7,3 %	25,3 %	51,9 %	48,1 %

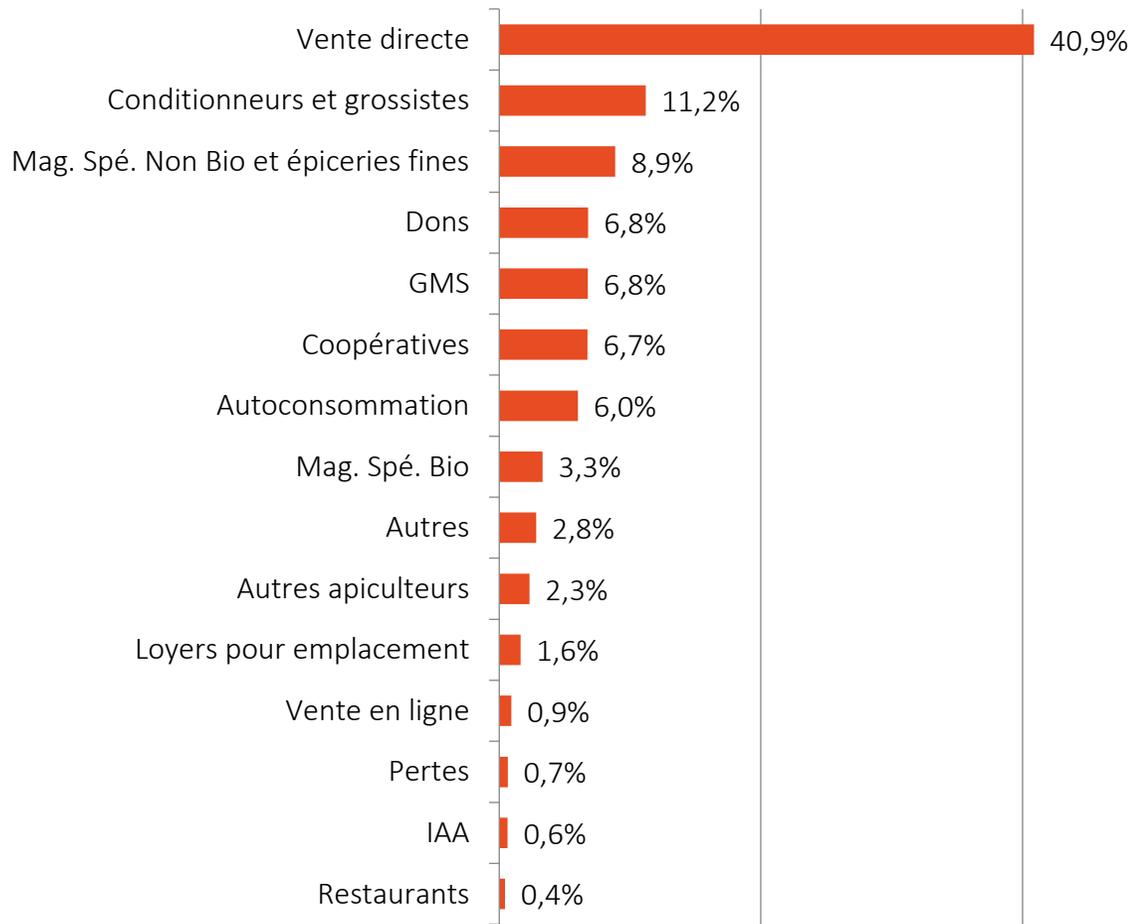
- La transhumance est pratiquée par 7,3 % des apiculteurs français, essentiellement par les apiculteurs professionnels, puisqu'elle leur permet d'élargir leur gamme de miel. Ainsi, les apiculteurs de moins de 50 ruches ne sont que 4,1 % à transhumer contre 64,2 % des exploitants de plus de 400 ruches. D'une manière générale, les apiculteurs sont moins nombreux à transhumer en 2024.
- 25,3 % de la production française de 2024 a été produite en transhumance. Cela représente 4,4 % des volumes des exploitations de moins de 50 ruches et jusqu'à 41,7 % des volumes pour les apiculteurs de plus de 400 ruches.
- Néanmoins, en 2024, la part de production à plus de 100 km progresse. 51,9% des volumes sont récoltés à moins de 100 km et 48,1% à plus de 100 km. Pour les exploitations plus de 400 ruches, la part de transhumance à plus de 100 km atteint même 57%.



LE CONDITIONNEMENT ET LA COMMERCIALISATION

Circuits de distribution du miel

Circuits de distribution du miel
(21 585 tonnes au total en 2024)

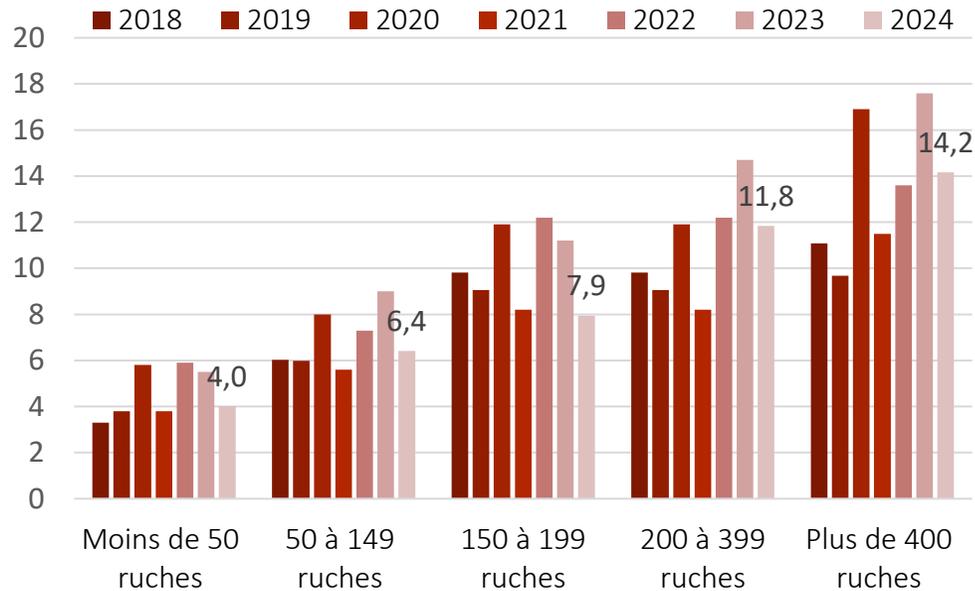


- La vente directe est le circuit de distribution principal, avec 41 % des volumes vendus, soit 4 points de plus qu'en 2023. En 2023, suite à la crise, certains apiculteurs avaient réorienté une partie de leur production vers la vente directe, et ont poursuivi dans ce sens en 2024.
- Les grossistes, conditionneurs et coopératives concentrent 18 % des volumes, soit 5 points de moins qu'en 2024.
- Les apiculteurs commercialisent également auprès de différents détaillants ou distributeurs (magasins spécialisés, épicerie, GMS, magasins bio, etc.). Ce type de débouché représente environ 19 % des ventes.
- Les apiculteurs commercialisent également entre eux, ainsi 2,3 % des volumes sont vendus à d'autres apiculteurs, qui disposent de débouchés.
- Les pertes sont chiffrées à 0,7 % et le miel qui sert au paiement des emplacements représente 1,6 % des volumes.
- Une partie importante du miel est autoconsommée (6,0 %) ou donnée (6,8 %), notamment chez les apiculteurs amateurs.

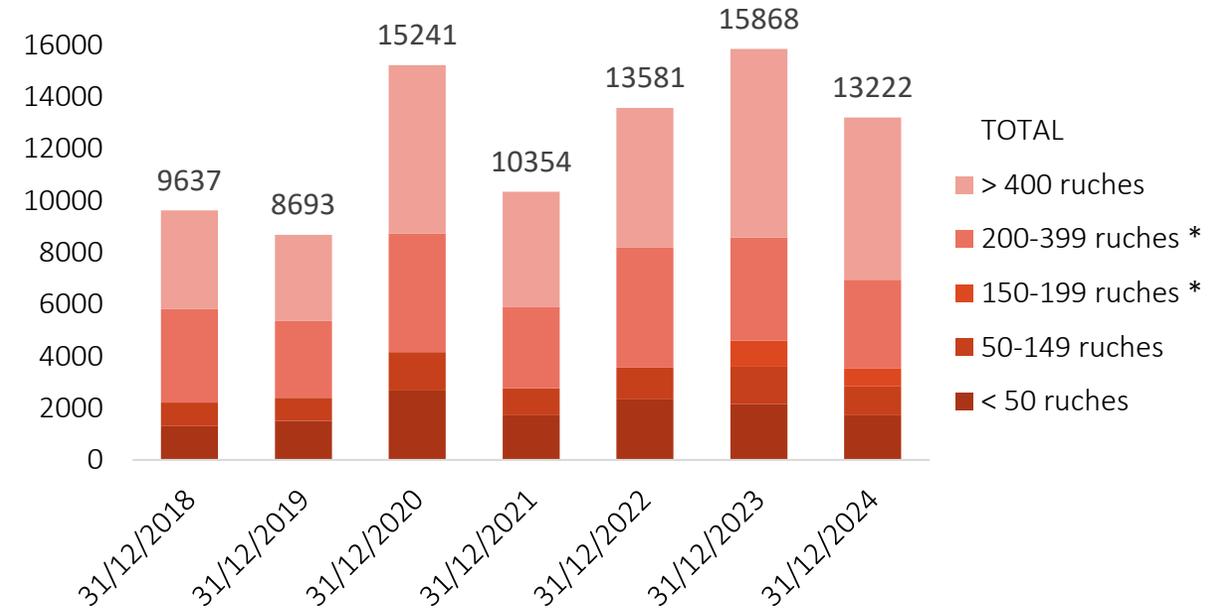
* La catégorie « Autres » correspond à des débouchés variés : boulangerie-pâtisserie, collectivités, comités d'entreprise, offices du tourisme, entreprises diverses (cadeaux), etc.

Stocks de miel en France

Stock de miel par ruche en production,
En fin d'année (Kg/ruche)



Estimation du stock de miel (tonnes)



* Nouvelle catégorie 150-199 ajoutée en 2023. Avant 2023, les données de la catégorie 200-399 correspondent en réalité à la catégorie 150-399 ruches.

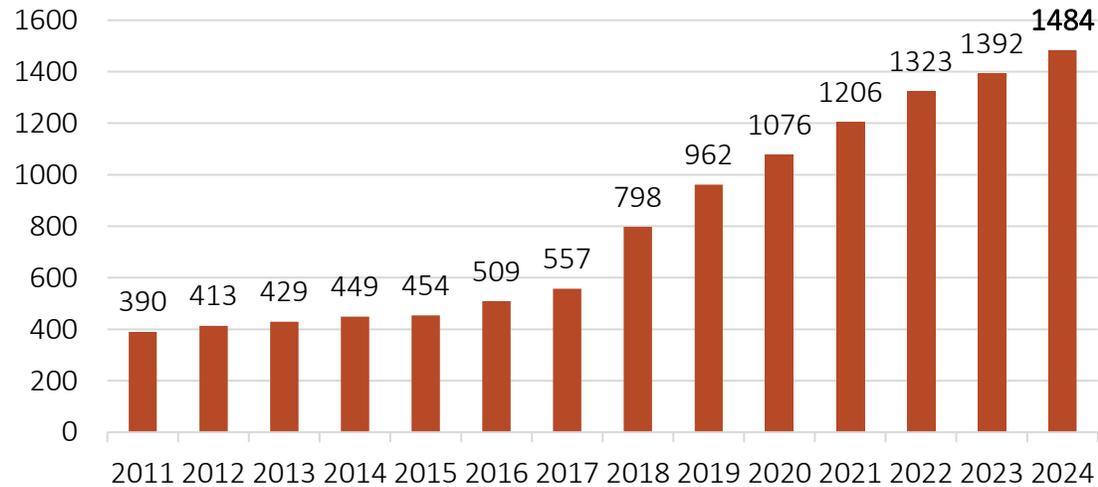
- Après deux bonnes campagnes consécutives, les stocks de miel étaient au plus hauts, fin 2023, les apiculteurs ayant connu des difficultés pour écouler leurs productions. Suite à la récolte catastrophique de 2024, les stocks se situent désormais à 13 222 tonnes en fin de campagne. Ils représentaient ainsi 61 % du volume produit sur l'année,
- Les stocks à la ruche restent particulièrement élevés chez les apiculteurs professionnels : 14,2 kg/ruche pour les apiculteurs de plus de 400 ruches, et 11,8 kg/ruche pour les producteurs de 200-399 ruches. Pour apiculteurs de moins de 50 ruches, les stocks sont beaucoup plus limités : 4 kg/ruche. Ainsi, une part importante des stocks (73 %) est détenue par les apiculteurs de plus de 200 ruches.

A close-up photograph of a bee on a yellow flower, with a semi-transparent text box overlaid in the center. The bee is positioned on the left side of the frame, facing right, and is interacting with the flower's center. The flower has bright yellow petals and a dark center. The background is a soft, out-of-focus green. The text box is a light gray rectangle with a thin white border, containing the title in a dark, sans-serif font.

L'APICULTURE BIOLOGIQUE

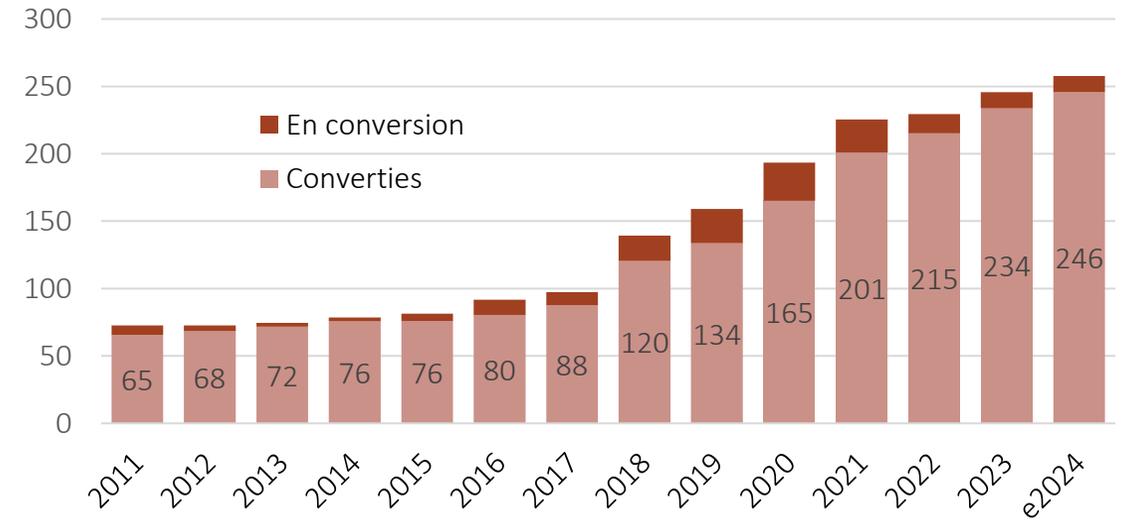
Production de miel biologique

Nombre d'exploitations apicoles bio et/ou en conversion



Source : Agence Bio

Nombre de ruches bio et/ou en conversion (1000 ruches)



Source : Agence Bio

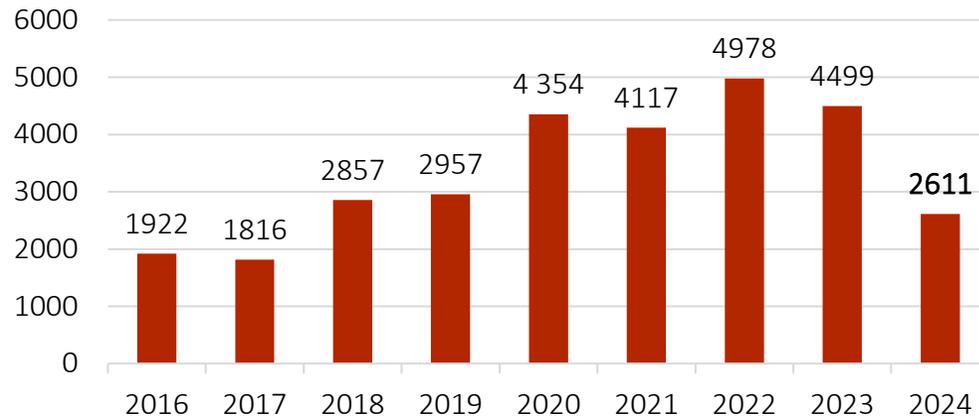
Poids des exploitations bio et/ou en conversion (% d'apiculteurs)

+ de 50 ruches	2019	2020	2021	2022	2023	2024
% d'apiculteurs certifiés bio ou en conversion	19,8 %	20,4 %	20,8 %	19,3 %	18,6 %	18,2 %

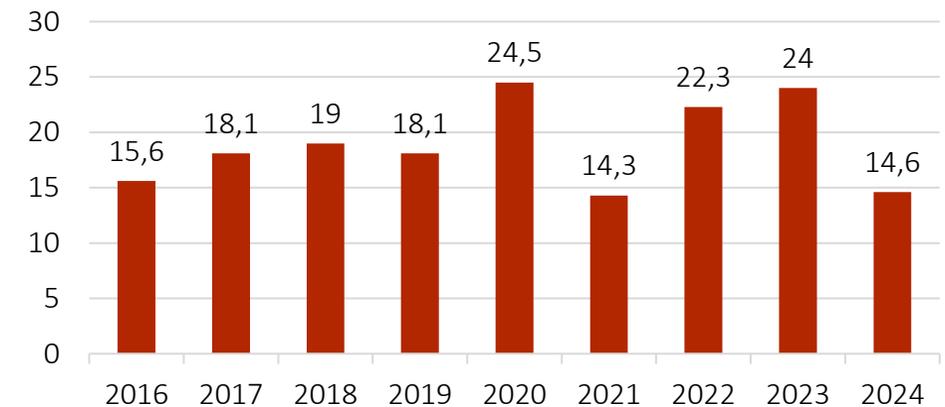
- En 2024, la filière apicole compte plus de 1 484 exploitations converties ou en conversion. Après une forte progression des conversions depuis 2018, les conversions sont moins nombreuses, et certains apiculteurs bio arrêtent leur activité. Sur l'ensemble des apiculteurs de plus de 50 ruches, 18,2 % sont bio.
- Le nombre de ruches menées en bio se stabilise. On compte un peu plus de 245 000 ruches bio en France en 2024.

Production et rendement en apiculture biologique

Production de miel bio (tonnes)



Rendement de miel bio (kg / ruche en production)



- Les données de production présentées correspondent aux volumes produits, et ne tiennent pas compte des potentiels déclassements liés aux difficultés de commercialisation.
- La production de miel bio est en nette baisse en 2024, et s'établit à 2 600 tonnes. Le nombre de ruches en hivernage progresse très légèrement, tout comme le nombre de ruches en production, mais les rendements ont été très faibles comme pour la production conventionnelle.
- Les rendements obtenus sont en net recul, 14,6 kg/ruche en production. Ils sont proches des rendements obtenus en conventionnel.
- **La production bio représente 12,1 % des volumes de miel produit à l'échelle nationale.** Cette proportion est plus importante pour les apiculteurs de plus de 50 ruches.

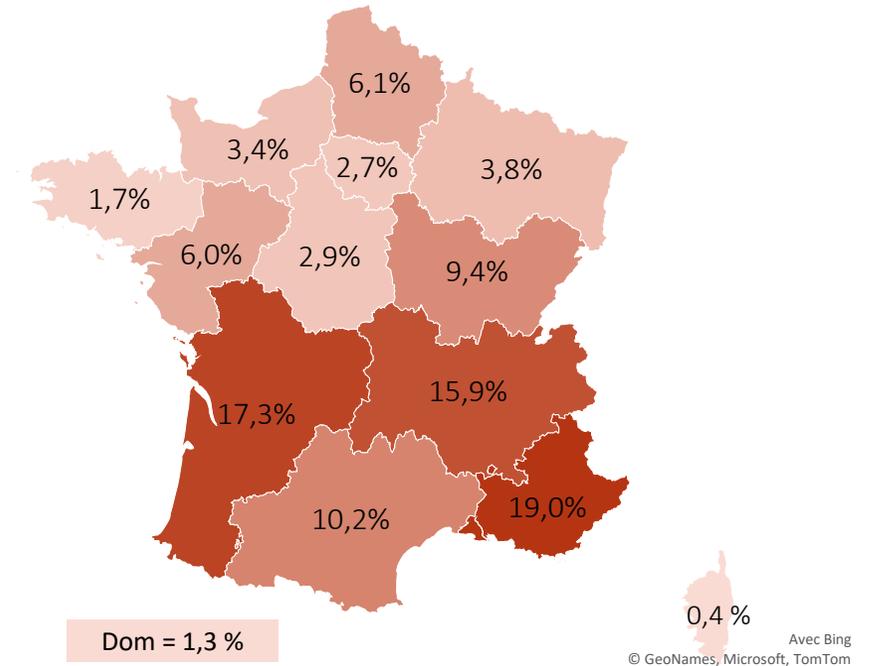
Profil et répartition des producteurs de miel biologique

Part des apiculteurs produisant du miel bio en 2024

Nombre de ruches	% d'apiculteurs en Bio
< 50 ruches	0,67 %
Entre 50 et 149 ruches	14,03 %
Entre 150 et 199 ruches	20,47 %
Entre 200 et 399 ruches	21,99 %
Plus de 400 ruches	22,56 %
Total	2,16 %

- Les apiculteurs de moins de 50 ruches sont seulement 0,7 % à produire du miel bio. La conversion à l'agriculture biologique nécessite une certification qui peut être plus coûteuse, de ce fait, peu d'apiculteurs amateurs font la démarche.
- La majorité des apiculteurs biologiques ont plus de 50 ruches. Ainsi, parmi cette catégorie, entre 14 % et 22,5 % des apiculteurs ont opté pour le mode biologique.
- Il y a en moyenne 25,9 % de femmes parmi les producteurs de miel bio de plus de 50 ruches, c'est plus de 10% de plus que pour l'ensemble des apiculteurs. Les producteurs de miel bio de plus de 50 ruches ont en moyenne 48 ans, soit un âge similaire à l'ensemble des apiculteurs.

Répartition des ruches bio en 2024



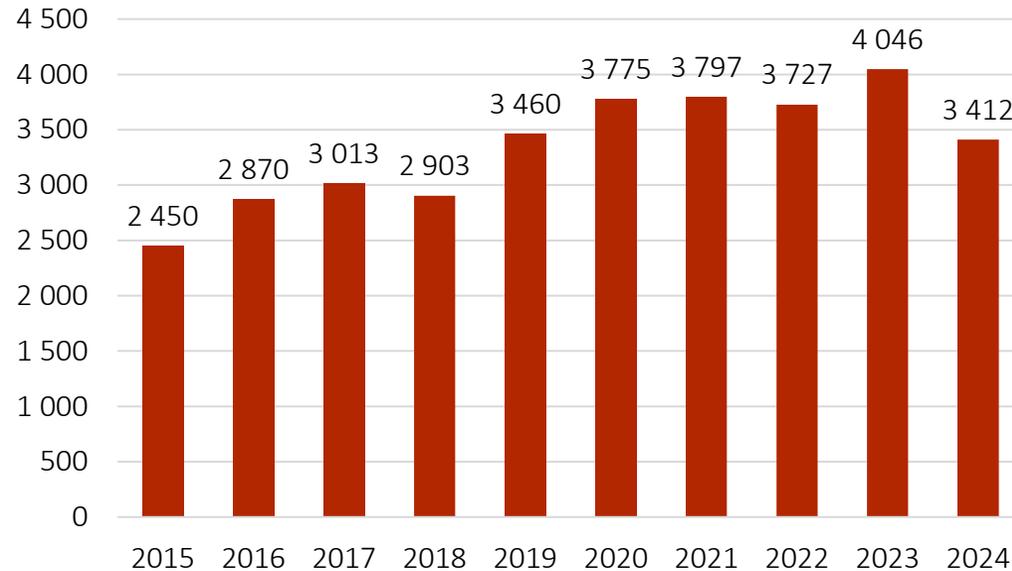
- Les régions du Sud concentrent une plus grande part des ruches bio en 2024 (19 % en PACA, 17,3 % en Nouvelle Aquitaine, 15,9 % en AURA).
- Les DOM concentrent 1,3 % des ruches bio, et 3% des apiculteurs bio.



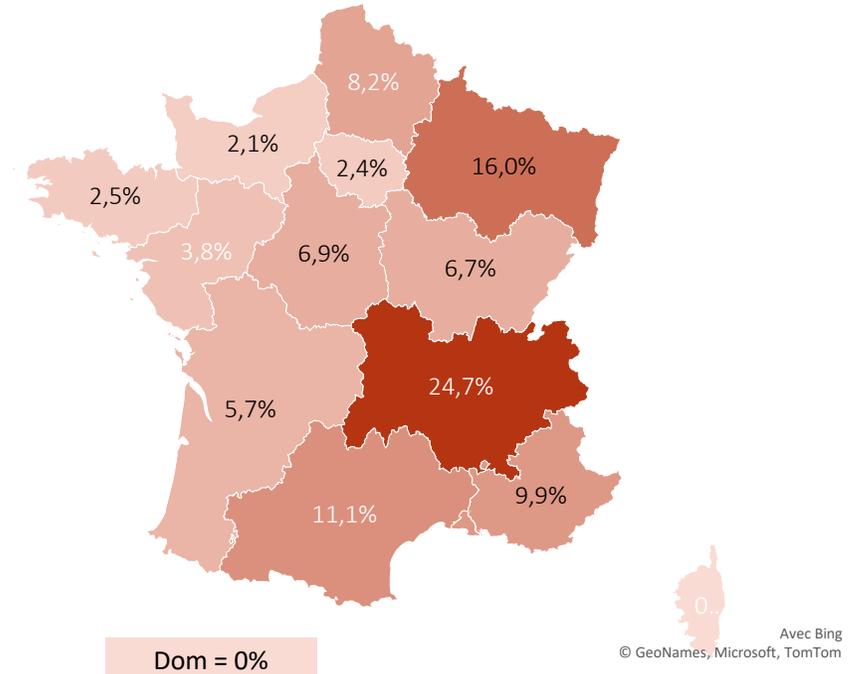
LA PRODUCTION DE GELEE ROYALE

Production de gelée royale

Production de gelée royale en France (kg)



Répartition de la production de gelée royale (% en volume)



- En 2024, la production de gelée royale a fortement baissé par rapport à l'année précédente et atteint 3,4 tonnes, dont 2111 kg produits par les adhérents du GPGR, soit 62 % de la production française.
- Le rendement en gelée royale atteint 630 g/ruche en production en 2024, soit 710 g/ruche pour les adhérents du GPGR, et 540 g/ruche pour les non adhérents. La gelée royale demande une technicité et des connaissances importantes, ainsi la production augmente avec l'ancienneté du producteur dans le métier.
- Le nombre de ruches en production pour la gelée royale en 2024 était d'environ 5 400 ruches, soit un chiffre stable.
- La production moyenne par producteur est de 12 kg de gelée royale, soit 4kg de moins qu'en 2023.



LA PRODUCTION DE POLLEN ET PROPOLIS

Caractéristiques des exploitations - Pollen

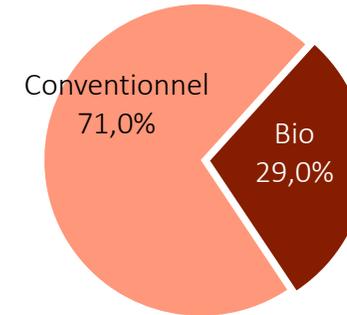
Part d'apiculteurs produisant du pollen

	% d'apiculteurs produisant du pollen
< 50 ruches	1,9 %
Entre 50 et 149 ruches	8,1 %
Entre 150 et 199 ruches	15,7 %
Entre 200 et 399 ruches	20,7 %
Plus de 400 ruches	17,1 %

Profils des apiculteurs produisant du pollen

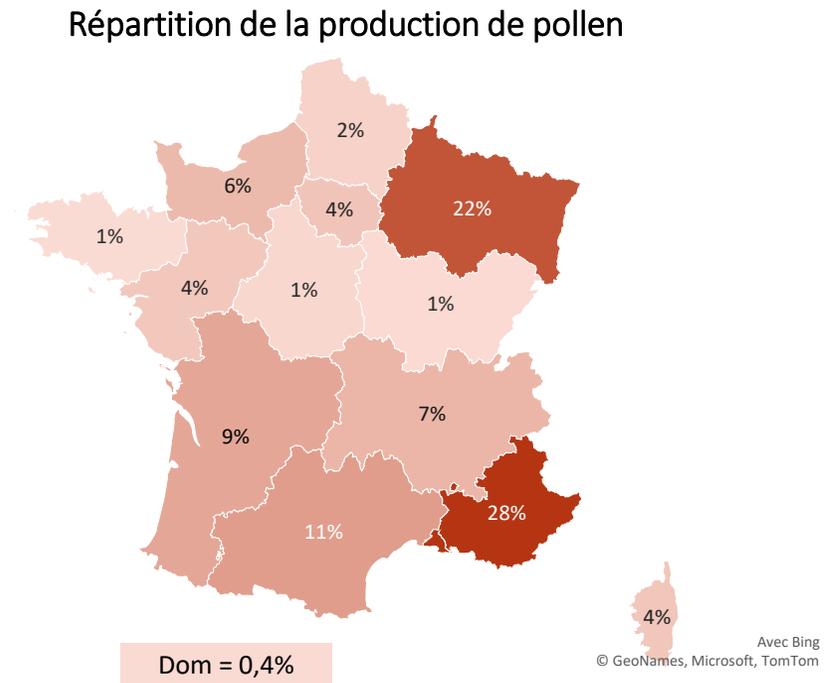
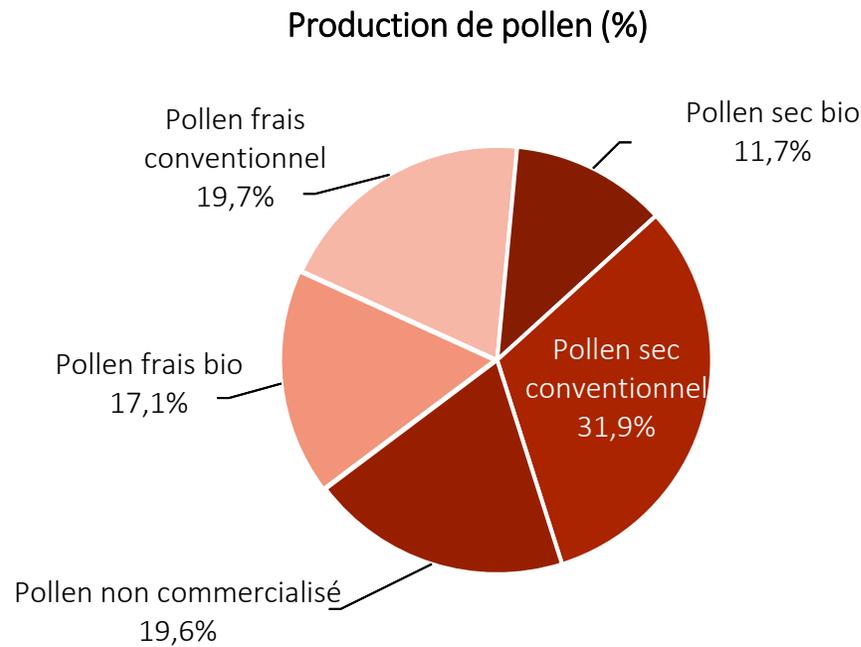
	Ensemble des apiculteurs produisant du pollen
Femmes	13,0 %
Hommes	87,0 %
Age moyen	54 ans

Part des apiculteurs produisant du pollen biologique (%)



- À l'échelle nationale, 29 % des producteurs de pollen sont convertis ou en conversion à l'agriculture biologique. Cette proportion est stable depuis 2023.
- La production de pollen varie selon la taille des exploitations apicoles : entre 15 et 20 % des apiculteurs de plus de 150 ruches produisent du pollen. Ils sont beaucoup moins nombreux parmi les apiculteurs de moins de 50 ruches (1,9 %). Au total, ce sont un peu plus de 2 000 apiculteurs qui récoltent du pollen. A noter qu'une partie du pollen est récolté, mais non commercialisé.
- Parmi les producteurs de pollen, on compte 13 % de femmes et 87 % d'hommes. La moyenne d'âge est de 54 ans.

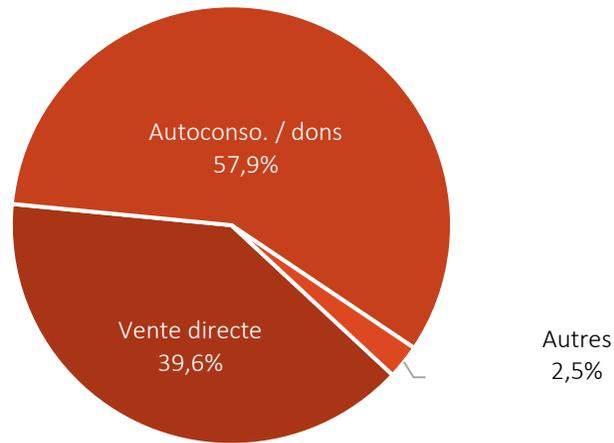
Caractéristiques de la production de pollen



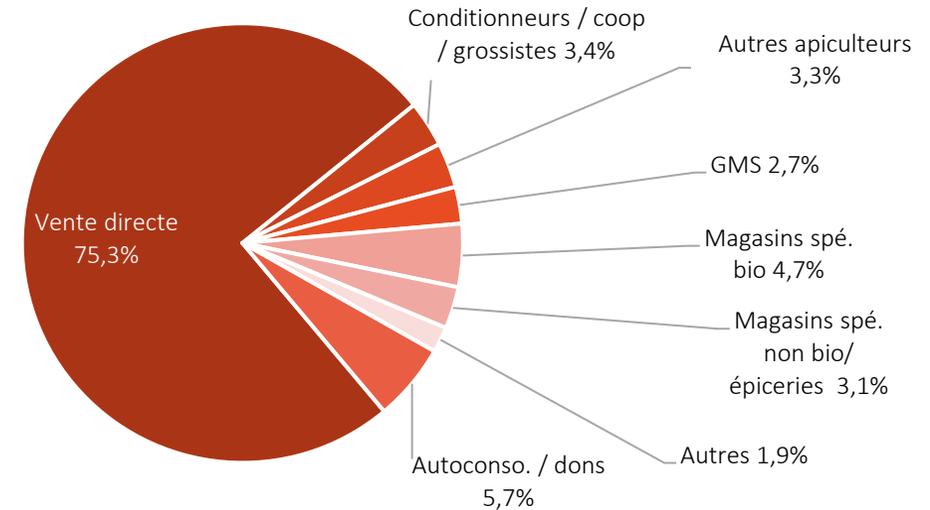
- Le pollen joue un rôle primordial dans le développement des colonies, il s'agit d'une des principales sources de nourriture des larves d'abeilles.
- Il est récupéré à l'aide d'un peigne à pollen, placé à l'entrée des ruches, et est récolté une à plusieurs fois par semaine, sous forme fraîche. Une partie du pollen récolté n'est pas commercialisé (20 %), mais redonné aux abeilles. Le restant est commercialisé sous forme fraîche (36,8 %) ou sec (43,6 %). La forme sèche est plus développée, pour sa facilité de conservation. En effet, la forme fraîche, fragile, nécessite une conservation au frigo ou au congélateur. Néanmoins, le pollen frais devient de plus en plus demandé, puisqu'il présente des meilleures propriétés nutritives que sa forme sèche.
- La production de pollen est estimée à **112 tonnes en 2024**, dont 96 % produits par les apiculteurs de plus de 50 ruches.

Débouchés - Pollen

Débouchés du pollen - Moins de 50 ruches



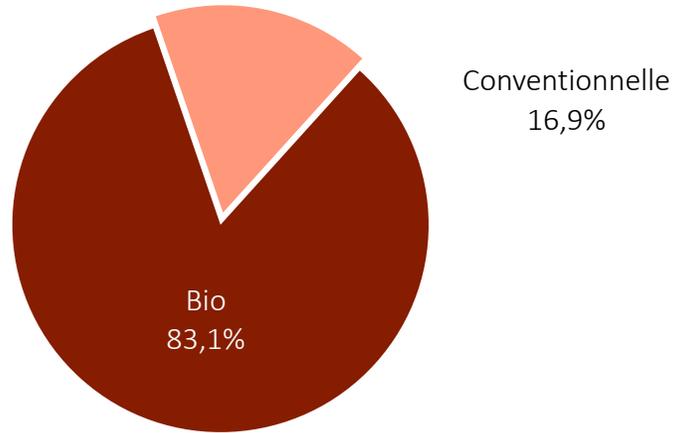
Débouchés du pollen - Plus de 50 ruches



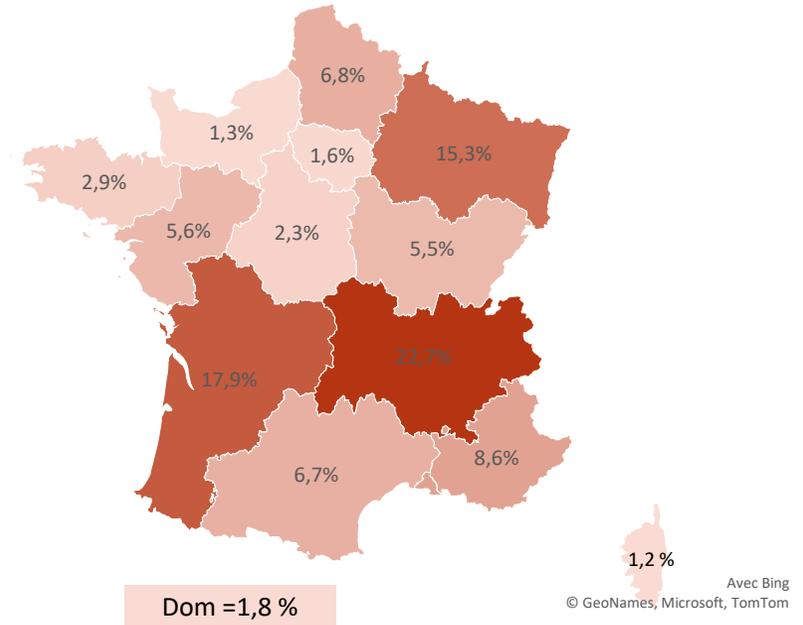
- La vente directe demeure le débouché principal pour le pollen (40 % pour les apiculteurs de moins de 50 ruches et 75 % pour les apiculteurs de plus de 50 ruches).
- Pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, l'autoconsommation / les dons constituent la seconde part des débouchés (58 %), comme pour le miel.
- Les apiculteurs de plus de 50 ruches ont des débouchés beaucoup plus diversifiés : GMS (2,7%), les magasins spécialisés bio et non bio (7,8 %) ou encore l'autoconsommation (5,7%). La vente aux grossistes/conditionneurs/coopératives représente 3,4%.

Production de propolis

Caractéristiques de la production de propolis
(Estimation 5 234 kg)



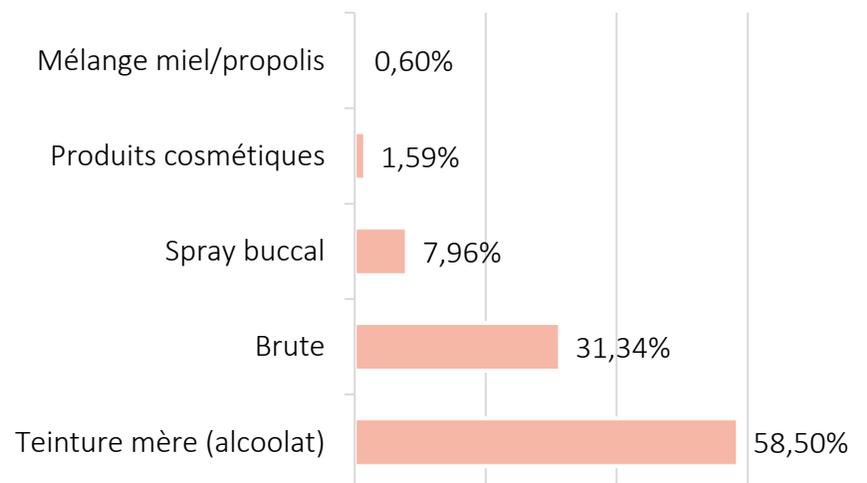
Répartition de la production de propolis



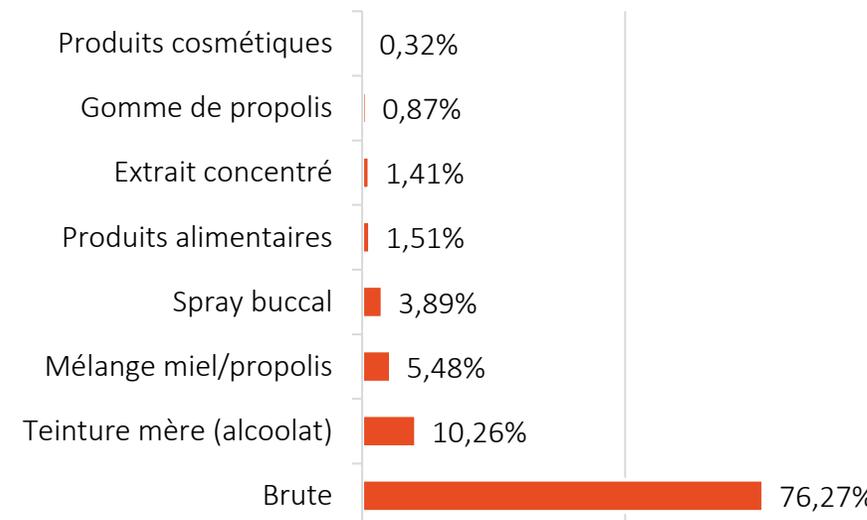
- La production de propolis est estimée à environ 5,2 tonnes en 2024, soit une production en augmentation d'une tonne en comparaison avec 2023. La majorité des volumes sont produits dans des exploitations bio. La propolis bio représenterait ainsi 83,1 % des volumes produits en France.
- La répartition des volumes de production par zone géographique est à prendre avec précaution, l'échantillon de répondants étant assez disparate. Il se peut que quelques gros producteurs de propolis viennent biaiser la répartition. Néanmoins, la région Auvergne-Rhône-Alpes semble concentrer 23 % de la production de propolis. Le Grand Est et la Nouvelle Aquitaine sont également des zones de productions importantes avec respectivement 15,3% et 17,9%.

Forme de commercialisation - Propolis

Formes de commercialisation de la propolis
Apiculteurs de moins de 50 ruches - % en volume



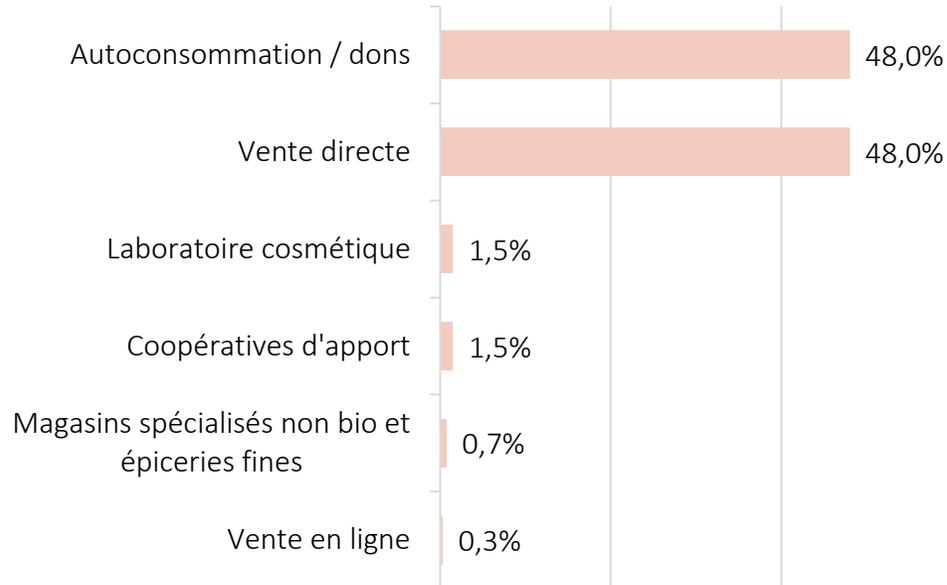
Formes de commercialisation de la propolis
Apiculteurs de plus de 50 ruches - % en volume



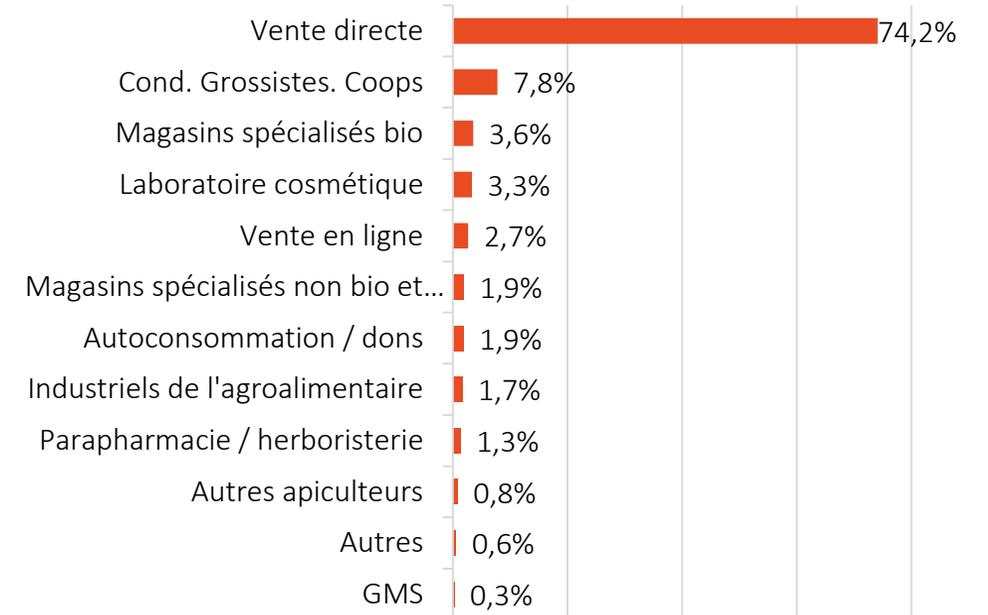
- La propolis est essentiellement commercialisée sous forme de propolis brute ou de teinture mère. Chez les apiculteurs de moins de 50 ruches, c'est la forme de teinture mère (58,5 %) qui prédomine, et ainsi que la forme brute (31,3 %). Chez les apiculteurs de plus de 50 ruches, la commercialisation sous forme brute représente 76,3 %, contre seulement 10,3 % pour la teinture mère.
- Les apiculteurs de moins de 50 ruches produisent aussi des sprays buccaux et des produits cosmétiques.
- Les apiculteurs de plus de 50 ruches commercialisent également la propolis sous forme de mélanges miel/propolis, sprays buccaux, produits alimentaires, extraits concentrés, gommes de propolis, ou encore de produits cosmétiques.

Débouchés - Propolis

Débouchés de la propolis
Apiculteurs de moins de 50 ruches - % en volume



Débouchés de la propolis
Apiculteurs de plus de 50 ruches - % en volume



- Les apiculteurs de moins de 50 ruches destinent la propolis à la vente directe (48%) et l'autoconsommation (48%).
- Les apiculteurs de plus de 50 ruches destinent leurs volumes majoritairement à la vente directe 74,2%. Une partie plus limitée de la propolis est vendue à des conditionneurs/grossistes/coopératives (7,8 %), aux magasins bio (3,6 %), ou laboratoires cosmétiques (3,3 %). Mais on note également des ventes aux industriels de l'agroalimentaire, ou en parapharmacie/herboristerie.



LES AUTRES ACTIVITES DE
DIVERSIFICATION ET
PERSPECTIVES

Poids du chiffre d'affaires - autres produits de la ruche

Part du chiffre d'affaires des activités de diversification

Apiculteurs commercialisant d'autres produits de la ruche	% du Chiffre d'affaires apiculteurs < 50 ruches	% du Chiffre d'affaires apiculteurs > 50 ruches
Cire	0,16%	0,34%
Pollen	0,10%	1,35%
Propolis	0,26%	1,41%
Produits transformés utilisant du miel	0,29%	3,29%
Produits transformés utilisant de la gelée royale	0,00%	0,16%
Activité de pollinisation	0,03%	0,62%
Activité d'élevage (apicole)	0,42%	5,67%
Total autres activités en % du chiffre d'affaires	1,26%	12,84%

- Le chiffre d'affaires des apiculteurs de moins de 50 ruches, issu des activités de diversification représente 1,26% du chiffre d'affaires total en 2024. Il correspond à différentes activités : principalement la vente de produits transformés à base de miel, de propolis, ou à des activités d'élevage.
- Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, l'activité d'élevage et les produits transformés à base de miel sont les principales sources de revenus de diversification (respectivement 5,7 % et 3,3 %). Le pollen et la propolis génèrent des compléments de chiffres d'affaires respectifs de 1,3 % et 1,4 %. Compte tenu de la baisse d'activité sur les ventes de miel, les activités de diversification sont en légère hausse cette année.
- Il faut noter que ces données reposent uniquement sur les apiculteurs en mesure de communiquer leurs chiffres d'affaires, et ils sont assez peu nombreux.

Caractéristiques des exploitations - Pollinisation

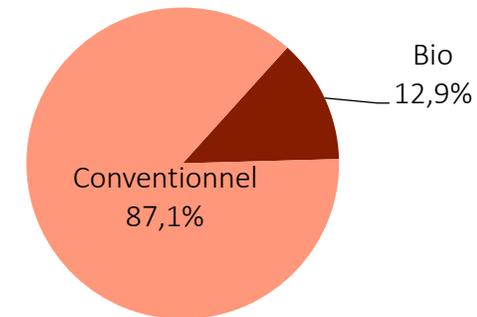
Part d'apiculteurs effectuant de la pollinisation

	% d'apiculteurs effectuant de la pollinisation
< 50 ruches	3,7 %
Entre 50 et 149 ruches	11,3 %
Entre 150 et 199 ruches	16,2 %
Entre 200 et 399 ruches	10,1 %
Plus de 400 ruches	22,0 %

Profils des apiculteurs effectuant de la pollinisation

	Ensemble des apiculteurs effectuant de la pollinisation
Femmes	10,0 %
Hommes	90,0 %
Age moyen	50 ans

Part des apiculteurs conventionnels effectuant de la pollinisation (%)



- Les apiculteurs convertis à l'agriculture biologique sont assez peu nombreux parmi les exploitations qui réalisent des prestations de pollinisation (13 %).
 - La pollinisation est fréquemment effectuée au sein de parcelles semencières ou de vergers, généralement conduits de manière conventionnelle.
-
- La part d'apiculteurs réalisant des prestations de pollinisation augmente avec la taille d'exploitation, ils sont seulement 3,7 % parmi les apiculteurs de moins de 50 ruches, contre 22 % des apiculteurs de plus de 400 ruches.
 - La proportion de femmes faisant de la pollinisation est inférieure à la proportion d'apicultrices. L'âge moyen reste proche de l'an dernier (50 ans).

Les perspectives de développement

« Comment voyez-vous votre avenir en tant qu'apiculteur? »

	Apiculteurs de moins de 50 ruches	Apiculteurs de plus de 50 ruches
Arrêter l'activité	4,0 %	4,2 %
Diminuer l'activité (baisse du nombre de ruches)	6,8 %	12,1 %
Garder le même nombre de ruches	61,3 %	38,9 %
Augmenter le nombre de ruches/atteindre le niveau de croisière	27,1 %	39,7 %
De transmettre votre exploitation (pour les plus de 58 ans)	0,8 %	5,1 %

- La majorité d'apiculteurs de moins de 50 ruches souhaitent maintenir le même niveau d'activité, soit 61,3 %. Seulement 38,9 % des apiculteurs de plus de 50 ruches souhaitent garder le même nombre de ruches.
- En revanche, la proportion d'apiculteurs souhaitant augmenter leur nombre de ruches progresse chez les plus de 50 ruches (39,7 %). Elle atteint 27,1% chez les moins de 50 ruches.
- Le nombre d'apiculteurs souhaitant diminuer leur cheptel ou bien arrêter est en recul. Environ 4 % des apiculteurs de plus de 50 ruches souhaitent arrêter leur activité, et 12 % envisagent une baisse d'activité (soit 3 points de moins que l'an dernier).
- Les préoccupations en matière de transmission d'exploitation sont importantes et en croissance : environ 5% des apiculteurs de plus de 50 ruches envisagent une transmission d'exploitation, contre 4 % l'an dernier. Cette proportion traduit la moyenne d'âge plutôt élevée chez les apiculteurs.



FOCUS SUR LA CRISE DE 2023

La crise de commercialisation du miel en 2023

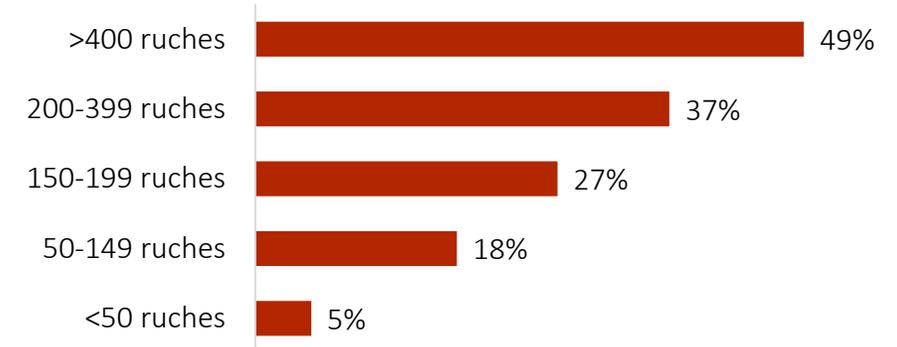
Objectifs et méthodes

Objectifs : mesurer les impacts de la crise de commercialisation de l'année 2023 et ses impacts sur les stratégies des exploitations apicoles

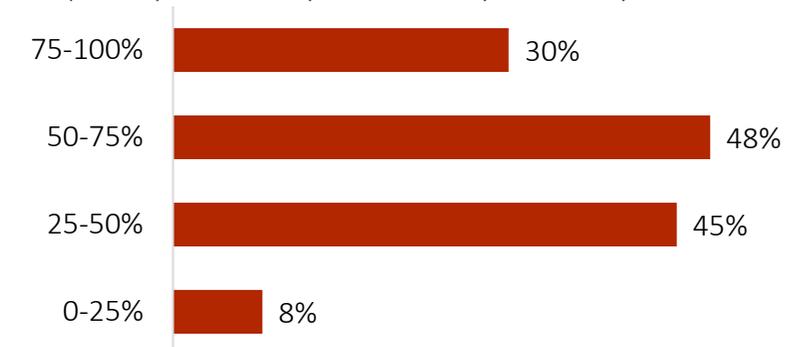
Méthode : Questionnaire quantitatif / qualitatif auprès de l'ensemble des apiculteurs : 2 261 réponses obtenues sur ce sujet.

- La **période inflationniste** qui a touché l'Europe à partir de 2022 a fortement impacté les exploitations apicoles.
- 8 % d'exploitations ont été **directement impactées, et ont connu des difficultés de commercialisation pour différentes raisons** (ruptures de contrat, ventes non-écoulées).
- La part d'apiculteurs impactés est **croissante en fonction de la taille** des exploitations (jusqu'à 49 % des plus de 400 ruches). Les exploitations les plus touchées commercialisent **entre 25 % et 75 %** de leur production en vrac. Les relations entre les grossistes et leurs fournisseurs sont moins fortes que pour les producteurs spécialisés en vrac.

% d'apiculteurs ayant rencontré des difficultés de commercialisation en 2023
(% d'apiculteurs parmi les répondants)

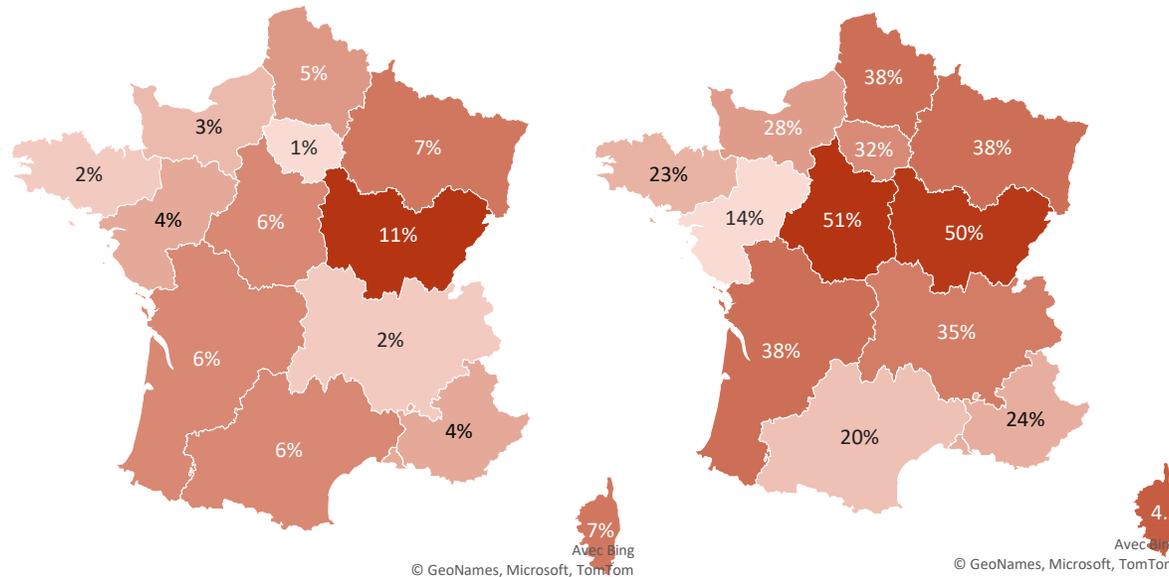


% d'exploitations impactées par la crise selon la part commercialisée en vrac
(% d'apiculteurs parmi les répondants)

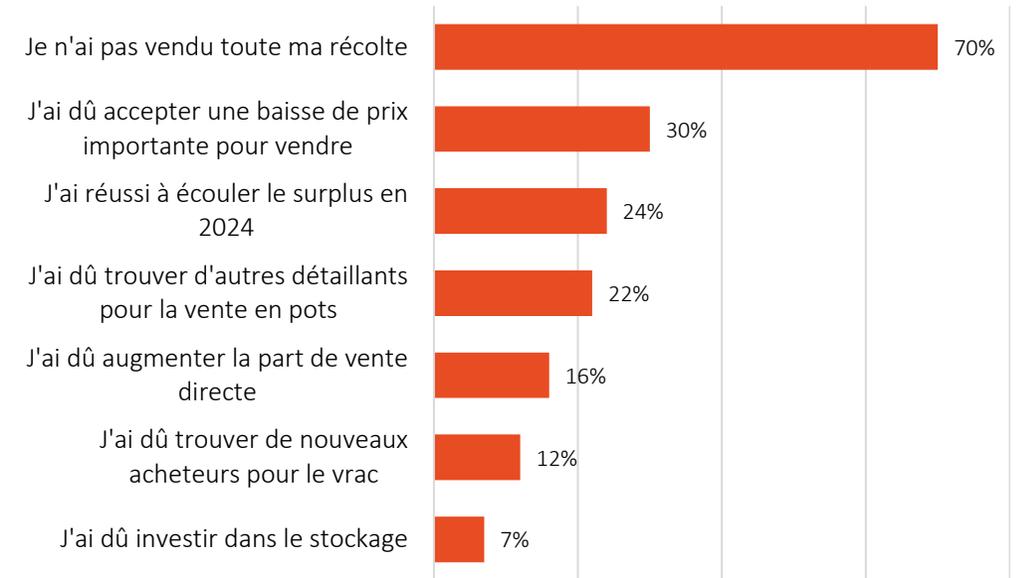


Les impacts de la crise

% d'apiculteurs impactés par la crise par région



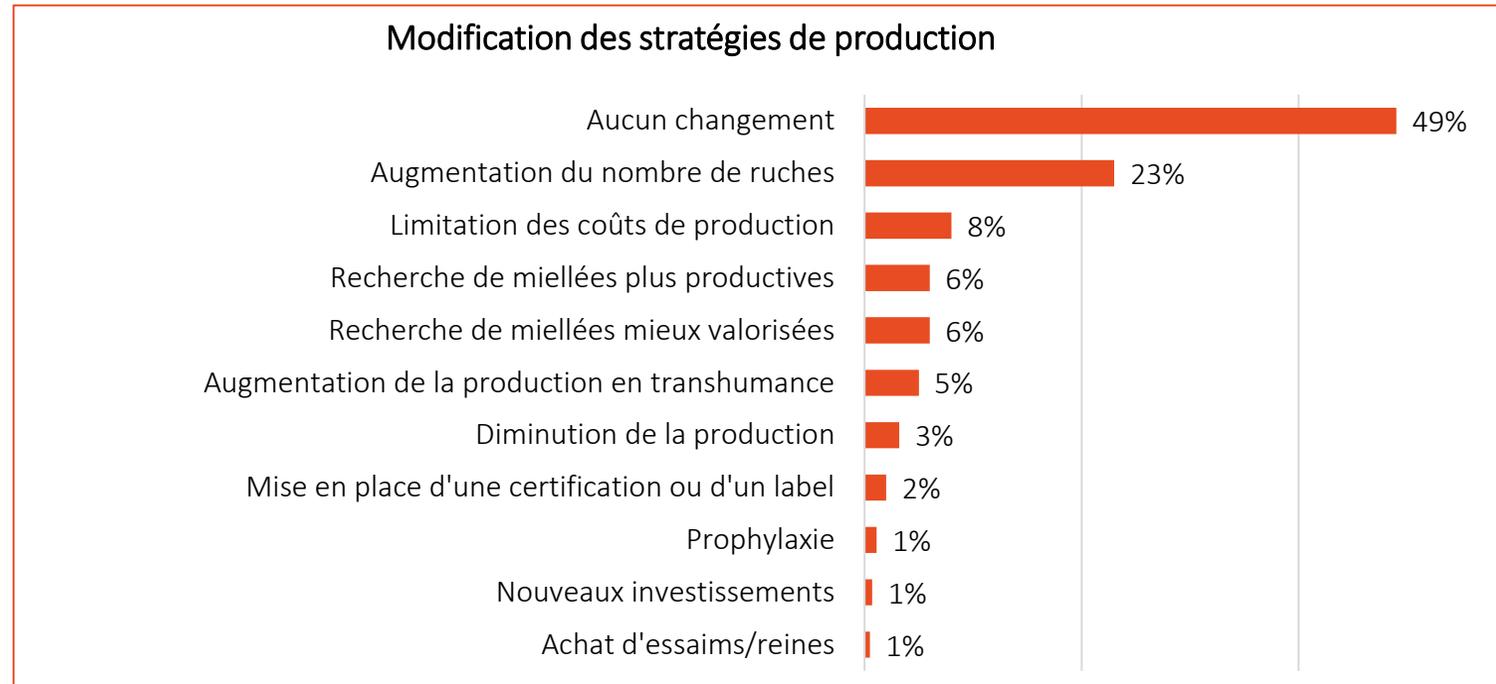
Les principaux impacts



- La crise a directement impacté la **moitié des exploitations de plus de 50 ruches** en Bourgogne-Franche-Comté et en Centre-Val-de-Loire.
- Ces différentiels s'expliquent par la présence, dans certaines zones, d'importants grossistes qui ont **peiné à renouveler les contrats** avec leurs clients habituels, ou bien qui ont **abaissé leurs prix d'achats aux producteurs locaux**.
- Le **faible impact** de la crise dans les régions du Nord-Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire) s'explique par la faible proportion d'exploitations produisant en vrac.

- Le principal impact : une partie de la production invendue (70 % des apiculteurs).
- Les producteurs ont également accepté des baisses de prix pour vendre leurs productions.
- Ils ont également adapté leurs circuits de distribution, (réorientation du vrac vers de la vente directe ou de la vente en pot).

Les stratégies mises en place par les apiculteurs

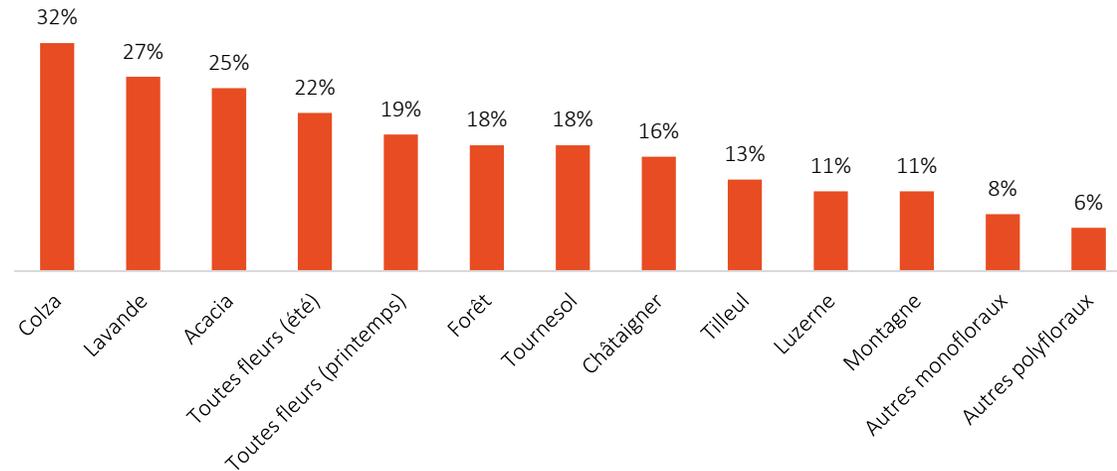


- 49 % des apiculteurs n'indiquent aucun changement de stratégie.
- Les changements concernent :
 - ✓ L'augmentation du nombre de ruches ou de la production en transhumance
 - ✓ Des changements de miellées
 - ✓ La réduction de leurs coûts de production (8 %, mais 22 % des producteurs de plus de 50 ruches)
 - ✓ Mise en place de certification ou label

Stratégies : recherches de nouvelles miellées

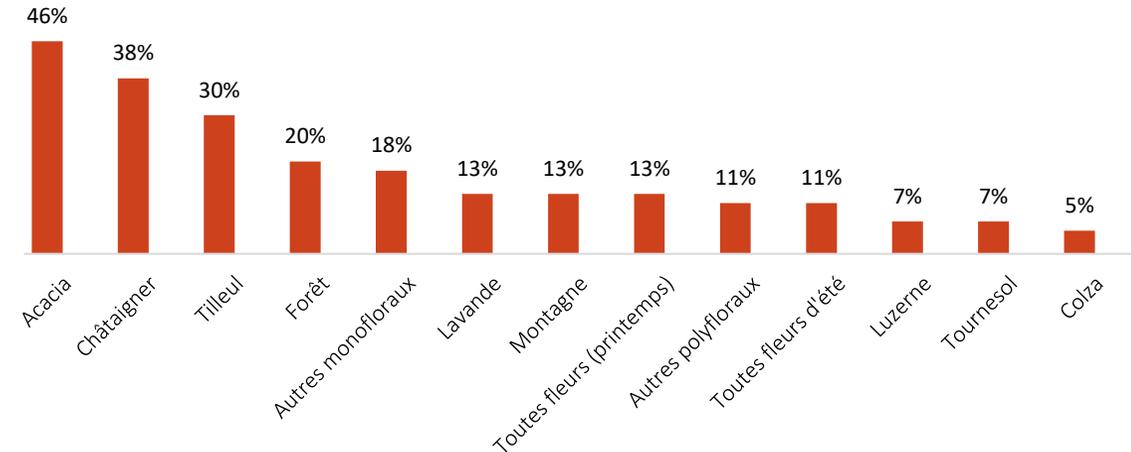
Adoption de nouvelles miellées plus productives

(Parmi les apiculteurs ayant répondu oui à l'adoption de miellées plus productives)



Adoption de nouvelles miellées mieux valorisées

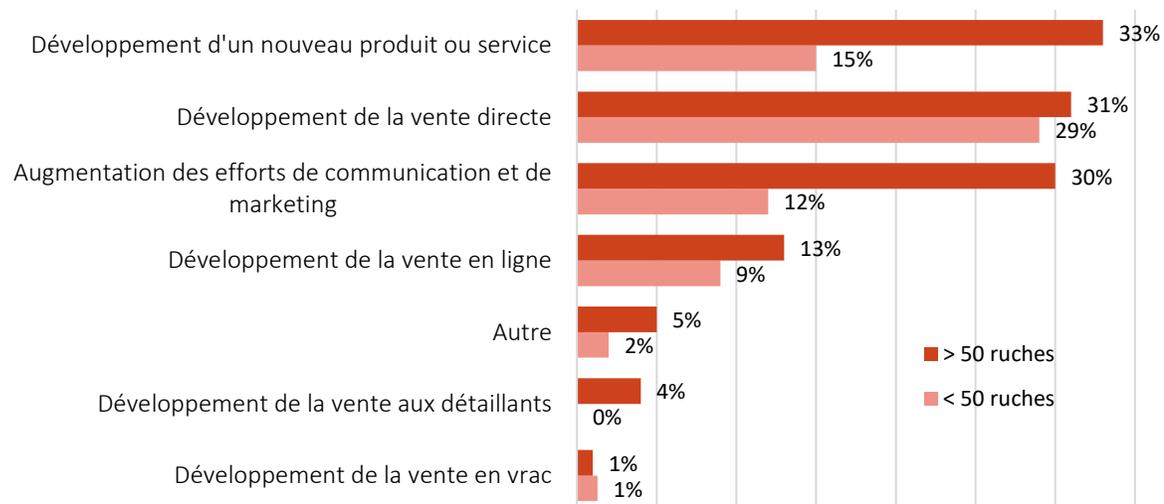
(Parmi les apiculteurs ayant répondu oui à l'adoption de miellées mieux valorisées)



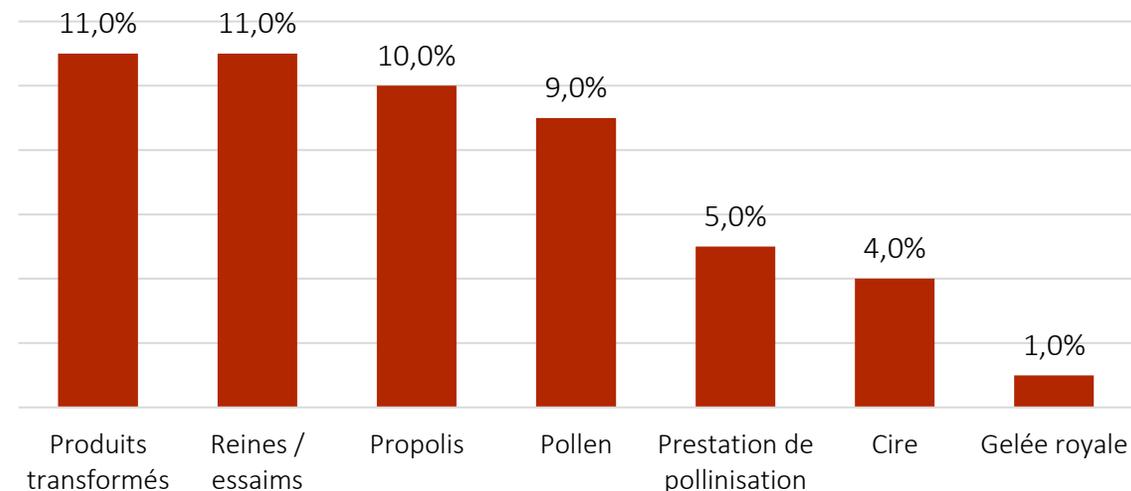
- Parmi les apiculteurs recherchant des **miellées plus productives**, un tiers se tournent vers le **colza**. Il s'agit d'une miellée facilement mobilisable sur une grande partie du territoire. Les miels d'**acacia** et de **lavande** attirent plus d'un quart des exploitants touchés par la crise, en raison de leur **productivité intéressante** couplée à une bonne valorisation sur les marchés.
- Les miellées de luzerne et de montagne attirent moins d'exploitants, en raison de leur faible productivité.
- Parmi les miellées les **mieux valorisées**, les miels d'**acacia** et de **châtaigner** sont les plus prisés, avec un prix de vente moyen en vrac de 7,4 €/kg (acacia) et 7,1 € (châtaigner).
- En raison de son rendement instable, le **miel de forêt** reste avant tout recherché par les petits producteurs des régions dotées d'écosystèmes forestiers stables (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Grand Est).
- Le **colza**, la **luzerne** et le **tournesol** sont les miellées les moins prisées, en raison de leur **faible potentiel de valorisation** (~4 €/kg en moyenne).

Modifications des stratégies de vente

Modification des stratégies de vente



Commercialisation de nouveaux produits ou services



- Le développement de **nouveaux modes de vente et/ou de la stratégie marketing** concerne au total 41 % des exploitations impactées par la crise, avec parmi eux une très large proportion d'**exploitations de + de 50 ruches**, capables de mobiliser de plus importants moyens pour la communication.
- Face aux mauvaises perspectives sur le marché du vrac, un tiers des répondants impactés par la crise **renforcent la vente directe**, souvent déjà existante. Un apiculteur sur dix affirme vouloir **développer la vente en ligne**, souvent inexistante avant l'arrivée de la crise. Seule une petite minorité d'apiculteurs se replie sur la **vente aux détaillants**.
- 28 % des apiculteurs ont développé de **nouveaux produits**, notamment des **produits transformés** (nougat, bonbons, pain d'épices et hydromel), qui permettent de réorienter la production vers la vente directe.
- Si la vente de **pollen** et de **propolis** rencontre des avis favorables (10 % des répondants), les apiculteurs redoutent les freins à la commercialisation de ces produits en raison de la faible demande, souvent cantonnée à des négociants spécialisés.



DROM

DROM : Caractéristiques de la filière

Nombre d'apiculteurs de chaque DOM

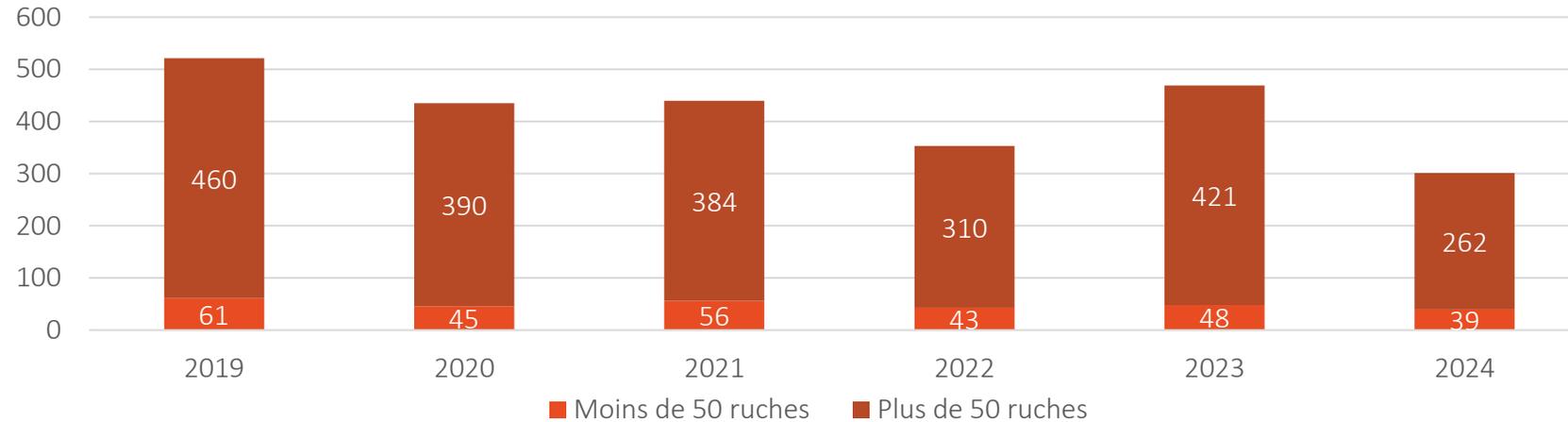
Nombre d'exploitations déclarées auprès de la DGAL	< 50 ruches	50 – 149 ruches	150-199 ruches	200 - 399 ruches	>= 400 ruches	Total
La Réunion	532	108	15	23	9	687
Guadeloupe	117	47	4	5	1	174
Martinique	28	31	11	8	3	81
Guyane	22	8	2	3	0	35
Mayotte	16	1	0	0	0	17
Total	715	195	32	39	13	994

Nombre de ruches de chaque DOM

Nombre de ruches déclarées auprès de la DGAL	< 50 ruches	50 – 149 ruches	150-199 ruches	200 - 399 ruches	>= 400 ruches	Total
La Réunion	5604	8511	2340	5577	3941	25973
Guadeloupe	1296	3619	660	1160	400	7135
Martinique	406	3068	1780	2200	2090	9544
Guyane	306	548	302	710	0	1866
Mayotte	174	100	0	0	0	274
Total	7786	15846	5082	9647	6431	44792

DROM : Production

Evolution de la production de miel (tonnes)



Production par taille d'exploitation

	Production de miel (tonnes)
Moins de 50 ruches	38 918
50 à 149 ruches	106 703
150 à 199 ruches	38 122
200 à 399 ruches	64 294
Plus de 400 ruches	52 499
TOTAL	300 535

Production par DOM

	Production de miel (tonnes)
La Réunion	181 853
Guadeloupe	47 323
Martinique	57 347
Guyane	12 957
Mayotte	1 055
Total	300 535

DROM : rendements et transhumance

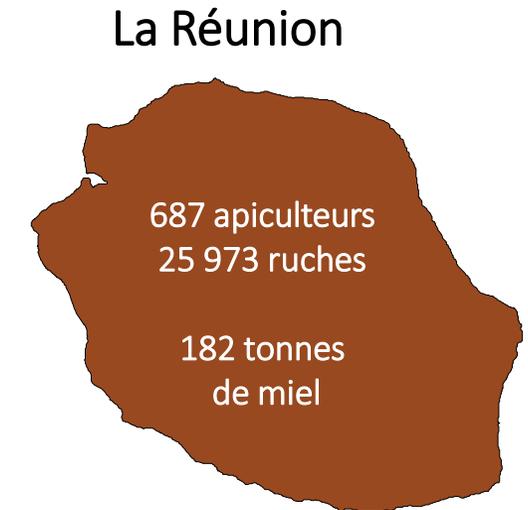
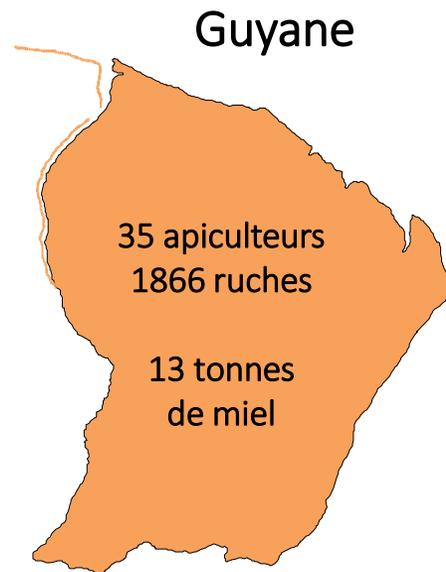
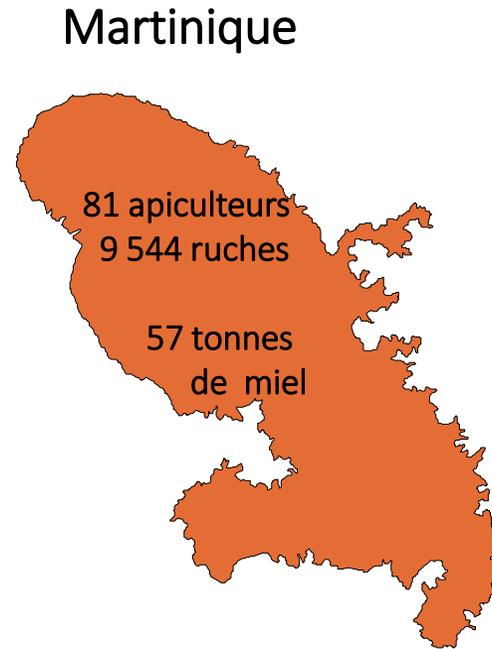
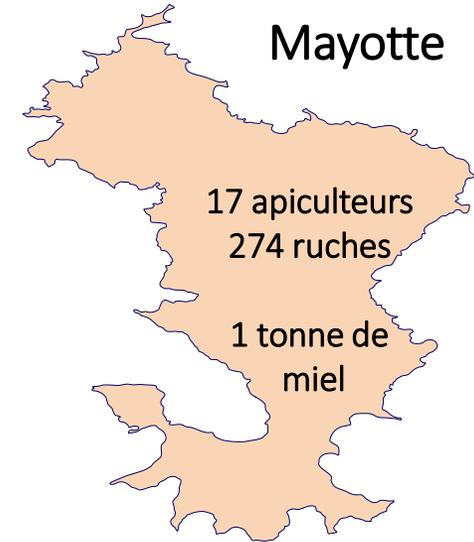
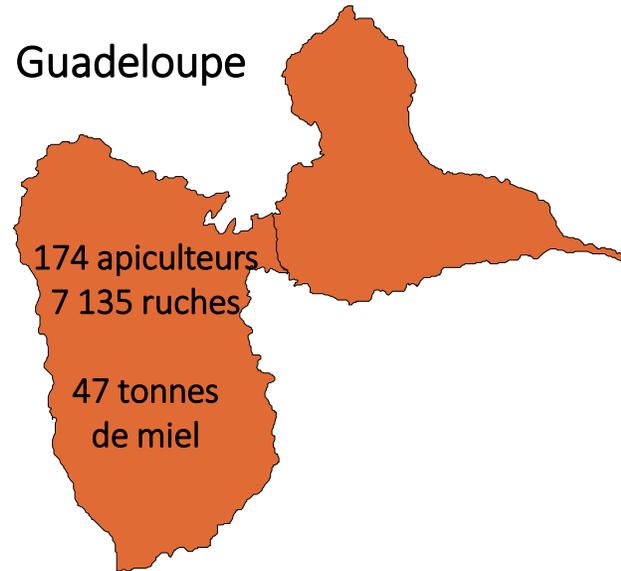
Rendement moyen (kg/ruche en production)

Taille (nb ruches en hivernage)	Rendement régional (kg/ruche en production)	Rendement national (kg/ruche en production)
Moins de 50 ruches	6,0	12,0
50 à 149 ruches	8,2	14,2
150 à 199 ruches	8,2	15,8
200 à 399 ruches	8,7	15,6
Plus de 400 ruches	8,7	18,2
TOTAL	8,0	15,2

Transhumance

Taille (nb ruches en hivernage)	Part d'apiculteurs produisant du miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50 ruches	3%	3%
50 à 149 ruches	29%	8%
150 à 199 ruches	33%	33%
200 à 399 ruches	25%	38%
Plus de 400 ruches	40%	26%
TOTAL	10%	20%

DROM : détail de la production

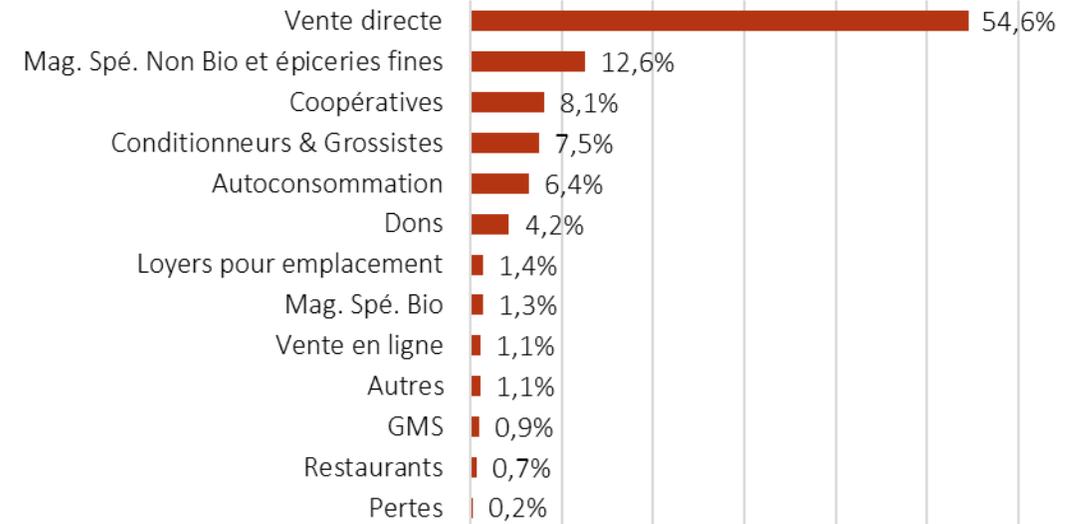


DROM : Conditionnement, Distribution, diversification

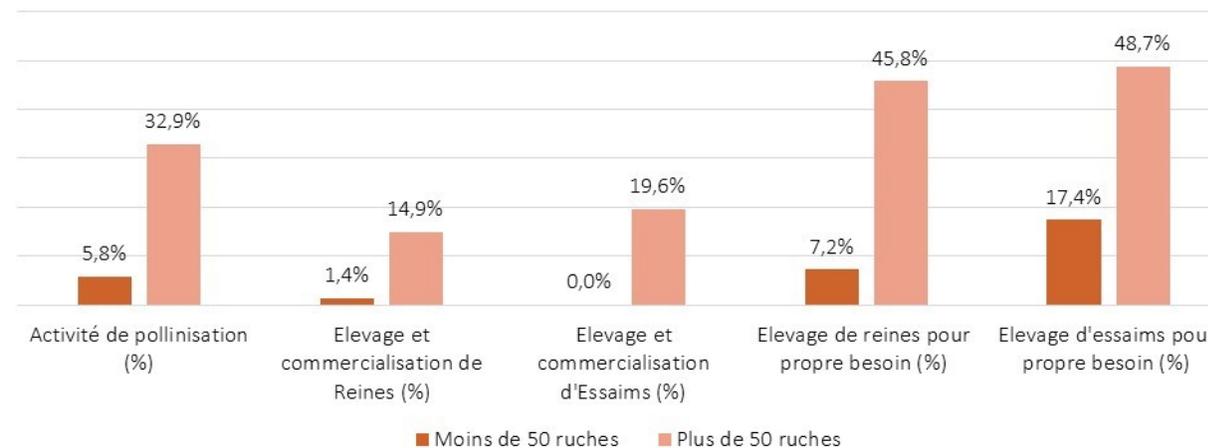
Part de miel conditionné (% en volume)

Taille (nb ruches en hivernage)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50 ruches	98,2%
50 à 149 ruches	92,8%
150 à 199 ruches	92,9%
200 à 399 ruches	68,2%
Plus de 400 ruches	93,1%
TOTAL	88,3%

Circuits de distribution (% en volume)



Activités de diversification (% en nombre d'apiculteurs)





MERCI DE VOTRE ATTENTION